

# GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



**PROJET :**            **PROJET D'AMÉLIORATION STRATÉGIQUE DE  
L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET DE  
L'ASSAINISSEMENT (SWSSIP)**

**PAYS :**            **RÉPUBLIQUE DU SOUDAN DU SUD**

---

## **RAPPORT D'ÉVALUATION DE PROJET**

*Avril 2019*

Équipe d'évaluation	Chef d'équipe : M. A. MBIRO, Chargé supérieur Eau et assainissement, RDGE2/COUG Membres de l'équipe : Mr. C. MUTASA, Analyste financier principal, RDGE2 M. J. RUDOLPH, Point focal IAEAR, AHWS0 M. S. WOLDETENSAY, Chargé de la passation des marchés, SNF3/COET M. J.B BUKENYA, Chargé de programme pays, COSS Mme E. KABUHIRE, Spécialiste du développement social/de la protection sociale, RDGE4 M. M. TADESSE, Chargé supérieur de gestion financière, SNF4/COET
	Chef de bureau pays : M. B. KANU, COSS Chef de division sectoriel régional : M. J. COOMPSON, RDGE2 Chef de division sectoriel, Siège : M. O. CHANDA, AHWS2 Directrice sectorielle, Siège : Mme G. WAMBUI GICHURI, AHWS Directrice générale adjointe : Mme. N. NWABUFO, RDGE Directeur général : M. G. NEGATU, RDGE
Pairs évaluateurs	M. Jérôme BERNDT, Chargé supérieur de la fragilité et de la résilience, RDTS M. Eskendir D ALEMSEGED, Ingénieur principal Eau et assainissement, RDGS2 M John SIFUMA, Chargé principal Eau et assainissement, RDGE2 Mme Amandine UMUKESHA, Chargée supérieure Eau et assainissement, RDGE2

## Table des matières

Cadre logique axé sur les résultats.....	vi
I – AXE STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION .....	1
1.1 Corrélation entre le projet et la stratégie et les objectifs du pays.....	1
1.2 Justification de l'intervention de la Banque.....	2
1.3 Coordination entre les bailleurs de fonds.....	4
II –DESCRIPTION DU PROJET .....	5
2.1 Composantes du projet.....	5
2.2 Solution technique retenue et autres options examinées.....	6
2.3 Nature du projet.....	7
2.4 Coût et modalités de financement du projet.....	7
2.5 Zone et population visées par le projet.....	9
2.6 Processus participatif mis en œuvre pour l'identification, la conception et la mise en œuvre .....	10
2.7 Expérience du Groupe de la Banque, leçons prises en compte dans la conception du projet.....	11
2.8 Indicateurs de performance du projet.....	11
III –FAISABILITÉ DU PROJET .....	12
3.1 Performance économique.....	12
3.2 Impacts environnementaux et sociaux .....	13
IV – MISE EN ŒUVRE .....	16
4.1 Modalités d'exécution.....	16
4.2 Suivi .....	20
4.3 Gouvernance.....	20
4.4 Viabilité.....	21
4.5 Gestion des risques.....	21
4.6 Renforcement des connaissances .....	22
V –INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ.....	22
5.1 Instruments juridiques.....	22
5.2 Conditions assorties à l'intervention de la Banque .....	23
5.3 Conformité aux politiques de la Banque.....	23
VI – RECOMMANDATION .....	23
Appendice 1. Indicateurs socioéconomiques comparatifs du pays.....	I
Appendice II. Portefeuille de la Banque au Soudan du Sud .....	II
Appendice III. Projets clés financés par la Banque et d'autres partenaires au développement au Soudan du Sud .....	III
Appendice IV : Évaluation de la fragilité et de la résilience au titre du SWSSIP .....	IV
Appendice V. Carte de la zone du projet .....	VII

## Équivalences monétaires

*Mars 2019*

1UC	=	1,39798 USD
1UC	=	1,22458 EUR
1UC	=	216,615 SSP
1EUR	=	1,1416 USD
1EUR	=	176,88922 SSP
1USD	=	154,94857 SSP

Exercice budgétaire  
**1<sup>er</sup> juillet – 30 juin**

## Poids et mesures

1 tonne métrique	=	2 204 livres (lbs)
1 kilogramme (kg)	=	2,200 livres
1 mètre (m)	=	3,28 pieds (ft)
1 millimètre (mm)	=	0,3937 pouce (“)
1 kilomètre (km)	=	0,62 mile
1 kilomètre carré (km <sup>2</sup> )	=	0,386-mile carré
1 hectare (ha) = 0,01 km <sup>2</sup>	=	2,471 acres

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ABP	Allocation basée sur la performance
AE	Agence d'exécution
BAD	Banque africaine de développement
BFP	Borne fontaine publique
BM	Banque mondiale
CPP	Comité de pilotage du projet
DFID	Département du développement international
DRWSS	Direction de l'eau et de l'assainissement en milieu rural
DSP-I	Document de stratégie pays intérimaire
E&E	Exploitation et entretien
EEP	Équipe d'exécution de projet
ENC	Eau non comptabilisée
EPIP	Évaluation des politiques et institutions du pays
FAD	Fonds africain de développement
FAT	Facilité d'appui à la transition
FdF	Formation des formateurs
GF	Gestion financière
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GRSS	Gouvernement de la République du Soudan du Sud
IP	Indicateur de performance
ISC	Indicateur sectoriel clé
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
MHPP	Ministère de l'Habitat et de l'Aménagement territorial
MOFEP	Ministère des Finances et de la Planification économique
MOGC&SW	Ministère de la Femme, de l'Enfant et du Bien-être social
MOH	Ministère de la Santé
MWRI	Ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation
OE	Organe d'exécution
ONG	Organisation non gouvernementale
PD	Partenaires au développement
PFAID	Gestion des finances publiques et coordination de l'aide
PGES	Plan de gestion environnementale et sociale
RAP	Rapport d'achèvement de projet
RAT	Rapport d'activité trimestriel
REP	Rapport d'évaluation de projet
RNB	Revenu national brut
RSS	République du Soudan du Sud
IAEAR	Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural
S&E	Suivi et évaluation
SSUWC	South Sudan Urban Water Corporation
SWAp	Approche sectorielle de planification
TFS	Station de camion-citerne
UC	Unité de compte
USD	Dollar des États-Unis
UWSS	Eau et assainissement en milieu rural
WASH	Eau, assainissement et hygiène

## Informations relatives au prêt

### Informations sur le client

<b>BÉNÉFICIAIRE</b>	:	République du Soudan du Sud
<b>ORGANE D'EXÉCUTION</b>	:	Ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation
<b>AGENCE D'EXÉCUTION</b>	:	South Sudan Urban Water Corporation

### Plan de financement

Source	Montant (m d'UC)	Instrument
Pilier 1 FAT/FAD	8,000	Don
ABP/FAD	8,000	Don
Fonds fiduciaire IAEAR	1,659 (2 000 euros)	Don
Gouvernement de la République du Soudan du Sud (GRSS)	1,962	
<b>COÛT TOTAL</b>	<b>19,621</b>	

### Principales informations sur le financement

Don	UC
Type d'intérêt*	S/O
Marge de taux d'intérêt*	S/O
Commission de service	S/O
Commission d'engagement	S/O
Durée	S/O
Différé d'amortissement	S/O
TRE, VAN (scénario de base)	23,85 %, 3,16 milliards de SSP

### Calendrier – Principaux jalons (escomptés)

Approbation de la note conceptuelle	Janvier 2019
Approbation du projet	Juin 2019
Entrée en vigueur	Août 2019
Premier décaissement	Août 2019
Achèvement	Décembre 2023
Date de clôture	Mars 2024
Dernier remboursement	S/O

## Résumé du projet

1. **Aperçu du projet :** Le Projet d'amélioration stratégique de l'alimentation en eau et de l'assainissement (SWSSIP) vise à améliorer la qualité et la prestation des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans la ville de Juba, dans l'État de Jubek, au sein de la région de l'Équatoria, et les services d'alimentation en eau et d'assainissement aux communautés rurales dans l'État de Jubek. Le coût du projet est estimé à 19,621 millions d'UC, dont 8 millions d'UC proviendront du guichet du Pilier I de la Facilité d'appui à la transition, 8 millions d'UC de l'ABP du FAD et 1,659 million d'UC (2 millions d'euros) du Fonds fiduciaire IAEAR. Le Gouvernement du Soudan du Sud apportera pour sa part une contribution de contrepartie en nature d'une valeur de 1,962 million d'UC. Le projet sera mis en œuvre sur une période de 48 mois, de juillet 2019 à décembre 2023.

2. Le projet va permettre, principalement, un accès plus équitable à un approvisionnement durable en eau dans la zone du projet, l'amélioration de la fonctionnalité du réseau d'alimentation en eau, l'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement dans les zones rurales. Trois cent mille (300 000) personnes à Juba et dans l'État rural voisin de Jubek bénéficieront directement du projet une fois achevé. Dans le domaine de l'assainissement, les interventions consisteront en la construction de 40 blocs de latrines publiques/institutionnelles et l'enseignement de l'hygiène dans les écoles et au sein des communautés de huit zones rurales cibles de l'État de Jubek, ce qui mettra un terme à d'éventuels problèmes de santé. Les bénéficiaires dans la zone du projet ont été largement impliqués dans le projet durant sa conception et ils seront associés à sa mise en œuvre afin d'accroître la responsabilité sociale et la collaboration.

3. **Évaluation des besoins :** Juba, à l'instar de nombreux centres urbains au Soudan du Sud, porte les stigmates d'un conflit armé qui a duré de longues années et du déficit d'investissement dans la construction et l'entretien de ses infrastructures hydrauliques. Les insurrections armées ont entraîné des déplacements massifs de populations et accéléré l'urbanisation dans la ville et dans l'État voisin de Jubek. Ce scénario a accru la pression sur les infrastructures d'adduction d'eau urbaines existantes qui, avec les branchements existants, desservent actuellement 200 000 personnes. Il n'existe qu'une station de remplissage de camions citernes et une poignée de bornes fontaines publiques (BFP). Pour faire face aux pénuries d'eau, certaines entreprises qui exploitent des camions citernes n'hésitent pas à prélever illégalement de l'eau brute du Nil, un phénomène courant dans la ville et sa banlieue. L'installation qui existe actuellement est utilisée à 63 % de sa capacité, sans compter que l'on enregistre d'importantes fuites d'eau dues à la vétusté des canalisations, avec pour conséquence un taux d'eau non comptabilisée (ENC) de 43 %. L'intervention permettra de résoudre ces problèmes par la réhabilitation des infrastructures et l'augmentation du nombre de stations de remplissage de camions citernes et de BFP, et apportera ainsi une réponse aux besoins à court et moyen terme. Le projet aura un impact sur les services sociaux et sur les conditions de vie des populations (femmes et enfants principalement). Cela contribuera à accroître la scolarisation des filles et leur maintien à l'école, et permettra aux femmes de se dégager du temps pour se consacrer à des activités génératrices de revenus pertinentes, le petit commerce par exemple.

4. **Valeur ajoutée de la Banque :** L'évaluation de la fragilité réalisée en 2018 par la Banque a mis en exergue certains facteurs de fragilité cruciaux, ce qui a guidé la proposition d'extension du DSP (2019-21) quant au besoin d'accroître l'accès aux services d'électricité, d'eau et services sociaux, et de renforcer les capacités de production agricole afin d'assurer la résilience et de faire face aux principales pressions sous lesquelles le pays ploie. Le SWSSIP s'inscrit dans la droite ligne de la collaboration que la Banque entretient avec les États en transition et les pays en situation de fragilité. Il s'appuie sur les réalisations du Projet de résilience de l'approvisionnement en eau pour améliorer les conditions de vie, en cours, qui, du fait de difficultés de financement, ne permet de mettre en œuvre que certains volets des opérations d'adduction d'eau à Juba. En outre, le pays n'est pas encore en mesure de se doter de conceptions prêtes à l'avance, dans l'optique de l'approbation

de nouvelles interventions dans le secteur de l'eau, ce qui est primordial pour une meilleure qualité à l'entrée. Dans ce contexte, le SWSSIP a prévu des études de faisabilité et des conceptions pour deux autres villes afin d'améliorer l'état de préparation des futurs projets pendant le cycle du FAD XV à venir. La Banque s'est également penchée sur le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu rural dans les zones relativement sûres d'accès, afin de tirer des leçons concernant les approches techniques et de gestion, lesquelles seront documentées en vue de guider les futurs processus de mise en œuvre. La mauvaise hygiène et le manque d'eau affectent la santé et les conditions de vie, et créent chez les groupes concernés un sentiment d'exclusion. Pour accroître la résilience de la société et réduire l'impact de la fragilité, il faut inexorablement restaurer les services sociaux et améliorer les services d'adduction d'eau et d'assainissement élémentaires. Le projet est en phase avec la Stratégie décennale 2013-2022 de la Banque. Cela se traduit par l'accent qu'il met sur le pilier Infrastructure et par son adhésion aux programmes sur la croissance inclusive et la croissance verte, à travers la réponse qu'il apporte aux besoins des groupes marginalisés et vulnérables et sa promotion de l'utilisation de l'énergie solaire renouvelable.

5. ***Gestion du savoir*** : Un processus de collecte et de documentation des leçons et des connaissances va se poursuivre pendant toute la durée du projet à travers un mécanisme de suivi et d'établissement de rapports réguliers. Les connaissances acquises dans le cadre des diverses activités d'exécution et de formation ainsi que les études permettront à la SSUWC d'améliorer le secteur, et guideront par ailleurs les futures interventions de la Banque.

## Cadre logique axé sur les résultats

Pays et intitulé du projet : PROJET D'AMÉLIORATION STRATÉGIQUE DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SWSSIP)						
Objectif du projet : Améliorer la qualité de vie et la productivité dans la ville de Juba et au sein des communautés rurales voisines de l'État de Jubek à travers la fourniture de services d'eau et d'assainissement sûrs, suffisants et abordables						
	CHAÎNE DES RÉSULTATS	INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VÉRIFICATION	RISQUES/MESURES D'ATTÉNUATION
		Indicateur (ISB)	Données de référence 2018	Cible 2023		
IMPACT	1 Amélioration de la santé et de la productivité des populations	1.1 Observation d'une baisse des épidémies de maladies d'origine hydrique à Juba & Jubek 1.2 Baisse du taux de mortalité des moins de 5 ans à Juba 1.3 Amélioration du taux d'inscription au primaire à Juba 1.4 Femmes et jeunes économiquement autonomes	838/100 000 108/1000 89,8 % 0	500/100,000 100/1000 93 % 60	Rapport annuel du min. de la Santé et de l'Éducation	<b>Risque 1 :</b> Retards dans le démarrage qui affectent le premier décaissement  <b>Atténuation :</b> Initier d'emblée les activités liées au démarrage, en se concentrant sur les conditions essentielles concernant la mise en œuvre du projet, et accélérer la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement
RÉSULTATS	1. Accès plus équitable à un approvisionnement durable en eau et à l'assainissement dans la zone du projet 2. Amélioration de la fonctionnalité du réseau d'alimentation en eau 3. Amélioration de l'hygiène et de l'assainissement dans les zones rurales	1.1 % de résidents ayant accès à un service d'approvisionnement en eau  2.1 Baisse du taux d'ENC dans la ville de Juba 2.2 Plus d'efficacité dans la facturation 3.1 Nombre de personnes touchées au cours des campagnes de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement (% de femmes)	Urban25 % Rural 58,8 % 43 % 22 % 0	35 %(16 % de femmes) 60 % 35 % 70 % 15 000 (40	Rapports de la SSUWC Rapport de la DRWSS - MWRI sur les zones rurales	<b>Risque 2 :</b> Problèmes sécuritaires et conflits  <b>Atténuation :</b> La Banque suivra de près et évaluera la sécurité afin de guider les mouvements de la Banque et du personnel du projet. Limiter les activités du projet à Juba et ses environs, et s'assurer que le personnel d'exécution soit composé essentiellement de nationaux résidant à Juba
<b>Composante 1: Infrastructures d'eau et d'assainissement</b>						
PRODUITS	1.1 Réhabilitation du système d'approvisionnement en eau et d'assainissement à Juba 1.2 Réalisation d'études de faisabilité et de conceptions détaillées pour les infrastructures d'eau des nouvelles villes 1.3 Mise en place d'un réseau d'approvisionnement en eau rural à énergie solaire  1.4 Construction d'infrastructures d'assainissement 1.5 Organisation de campagnes d'hygiène et d'assainissement	1.1.1- Km de canalisations nouvelles/réhabilitées 1.1.2 Nombre de compteurs clients installés 1.1.3 Stations de remplissage de camions citernes (TFS) construites 1.1.4 Nombre et volume du réservoir (m³) 1.15 Nombre de bornes fontaines publiques installées à Juba 1.2.1 Villes disposant d'études techniques et de plans d'investissement prêts  1.3.1 Unités d'eau à énergie solaire installées 1.3.2 Nombre de bornes fontaines publiques installées 1.3.3 Nombre de stations de remplissage de camions citernes créées 1.41 Nombre d'installations publiques/institutionnelles construites 1.5.1 Nombre de campagnes de sensibilisation à l'hygiène/assainissement organisées	30 915 04 1,500 0 0 0 0 0 0	80 4,000 16 3,000 50 02  08 16 04 40 10	Rapport de la SSUWC RAT	<b>Risque 3 :</b> Réticence des consommateurs au paiement des services d'eau et d'assainissement <b>Atténuation :</b> Politique et barème tarifaires détaillés et progressifs appuyés par un renforcement des capacités, des campagnes de sensibilisation et des services clients <b>Risque 4 :</b> Interférence des instances politiques locales dans les activités du projet
<b>Composante 2 : Développement des capacités institutionnelles</b>						

	2.1 Renforcement du fonctionnement du service public	2.1.1 Le personnel de la SSUWC est formé en gestion de la performance ( <i>production, distribution, facturation, recouvrement des recettes et gestion financière de l'eau</i> ) (% de femmes)	0	30(5%)		<p><b>Atténuation :</b> Entreprendre un plaidoyer efficace en faveur du projet, promouvoir la transparence, cultiver la confiance et la participation des responsables locaux à la planification et au suivi du projet</p> <p><b>Risque 5 :</b> Manque de capacité de mise en œuvre, notamment pour la passation des marchés, la gestion financière, le contrôle de la qualité des produits</p> <p><b>Atténuation :</b> Recruter des AT internationaux aux postes de coordonnateur, de spécialiste de la passation des marchés et de spécialiste de la gestion financière, qui formeront les homologues locaux détachés. Renforcer le lancement technique et entreprendre deux missions de supervision au moins</p>
	2.2 Amélioration des opérations commerciales et de viabilité financière	2.1.2 N°. de sessions de formation pour les gestionnaires	01	4		
		2.2.1 Formation à l'utilisation des nouveaux équipements, outils et manuels	0	4		
	2.3 Amélioration de la viabilité technique et environnementale	2.2.2 Nombre de formations en services clients (5 % de femmes)	0	3		
		2.3.1 N°. de formations en détection des fuites (40 % de femmes)	17	60		
		2.3.2 Formation des femmes et des jeunes à la gestion des BFP (50 % de femmes)				
	<b>Composante 3 : Gestion du projet</b>					
	3.1 Coûts opérationnels du projet	3.1.1 Services de secrétariat				
	3.2 Coûts de supervision (CPP, PD)	3.1.2 Exploitation et entretien des véhicules				
	3.3 Coût de gestion ( <i>AT et indemnités des homologues</i> )	3.1.3 Établissement de rapports d'activité trimestriels comportant un état d'avancement du PGES				
	3.4 Audit interne	3.2.1 Indemnités et AT				
	3.5 Internet / TI / Tenue de conférences / Mini centre de formation	3.3.1 Réalisation des audits annuels				
	<b>COMPOSANTES</b>					<b>RESSOURCES (000 D'UC)</b>
- ACTIVITÉS PRINCIPALES	<p><b>Composante 1 :</b> Infrastructures d'eau et d'assainissement : a) <i>Réhabilitation d'une cinquantaine de km du réseau de distribution de la SSUWC dans la ville de Juba; b) Travaux connexes – installation de compteurs, points de distribution d'eau publics, etc.; c) Services de consultant pour entreprendre « pour le compte de la SSUWC des études de faisabilité et des conceptions techniques pour deux autres villes »</i></p> <p>d) <i>Mise en place de petits systèmes de distribution d'eau à énergie solaire munis de réservoirs surélevés; • systèmes de distribution dans un rayon de 100m, munis de bornes fontaines et de becs d'eau, avec la possibilité pour les institutions rurales ainsi que des communautés rurales fortement peuplées des environs d'être approvisionnées par des camions citernes, des charrettes tirées par des ânes et des vendeurs à bicyclette. B) Promotion de l'assainissement et de l'hygiène et plaidoyer</i></p> <p><b>Composante 2 :</b> <i>Développement des capacités institutionnelles; renforcement institutionnel et des capacités en vue d'assurer la viabilité des principales institutions de l'État (SSUWC, MWRI / et départements WASH des États)</i></p> <p><b>Composante 3 :</b> <i>Gestion du projet ; services de secrétariat, audits annuels, exploitation et entretien des véhicules, recrutement des AT, et indemnités du personnel</i></p>					<p>Composante 1 - 16 762 UC</p> <p>Composante 2 - 734 UC</p> <p>Composante 3 - 1 053 UC</p> <p>Aléas phys./prix – 1 071 UC</p> <p>Coût du projet - 19 621 UC</p>



**Rapport et recommandation de la Direction de la Banque au Conseil d'administration concernant l'octroi d'un don de 8 millions d'UC sur l'Allocation basée sur la performance (ABP) du Fonds africain de développement, d'un don de 8 millions d'UC sur les ressources du Pilier I de la Facilité d'appui à la transition (FAT) et d'un don de 2 millions d'euros sur le Fonds fiduciaire de l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural (IAEAR) en faveur de la République du Soudan du Sud pour la mise en œuvre du Projet d'amélioration stratégique de l'alimentation en eau et de l'assainissement (SWSSIP)**

La Direction soumet le rapport et la recommandation ci-après relatifs à une proposition d'octroi d'une combinaison de dons pour financer le SWSSIP, ainsi qu'il suit : 8 millions d'UC au titre du Pilier I du FAT, 8 millions d'UC au titre de l'ABP du FAD et 2 millions d'euros (1,659 million d'UC) sur les ressources du Fonds fiduciaire IAEAR. Cette proposition de financement constitue la réponse de la Banque à la demande officielle reçue du Gouvernement de la République du Soudan du Sud (GRSS), à l'effet d'un appui à ses efforts d'édification de l'État, à travers un renforcement de capacités et la mise en place d'infrastructures, et la nécessaire réhabilitation et extension des infrastructures d'eau et d'assainissement existants pour lui permettre de faire face aux demandes urbaines et périurbaines croissantes.

## **I. AXE STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION**

### **1.1 Corrélation entre le projet et la stratégie et les objectifs du pays**

1.1.1 Le Soudan du Sud a accédé à l'indépendance depuis peu, en juillet 2011 plus précisément. Le pays est économiquement très vulnérable aux chocs extérieurs du fait de sa forte dépendance de la production et des exportations de pétrole bruts, de l'aide internationale pour les dépenses d'investissement et de l'aide humanitaire. Il s'agit également d'un État en transition avec un revenu national brut (RNI) par habitant estimé à 820 dollars US (à 2015). Depuis son indépendance, la paix et la sécurité sont compromises par des facteurs structurels et systémiques résultant de tensions ethniques et de divisions internes qui ont entraîné le déplacement de millions de Soudanais du Sud. Ces défis ont exacerbé la pauvreté, les indicateurs de développement humain, la gouvernance, les institutions et les infrastructures dans le pays. Le conflit a conduit à la dégradation de l'infrastructure socioéconomique, ce qui freine considérablement la croissance et le développement. La Banque est donc résolue à appuyer le programme de développement à travers la construction d'infrastructures, en mettant l'accent sur les infrastructures hydrauliques, énergétiques et routières. Le Projet d'amélioration stratégique de l'alimentation en eau et de l'assainissement est en phase avec la Stratégie nationale de développement 2018-2021 du Soudan du Sud qui vise principalement à consolider la paix et stabiliser l'économie dans le pays. Le projet concorde également avec la Politique de l'eau du Soudan du Sud (SSWP, 2007), qui énonce les priorités essentielles en matière de gestion des ressources en eau (GRE), d'adduction d'eau et d'assainissement en milieu rural (RWSS) et d'adduction d'eau et d'assainissement en milieu urbain (UWSS), et définit les principes directeurs et les objectifs concernant chacune. Elle apporte une réponse à la rapide urbanisation de ces dernières années, qui accroît considérablement la pression sur les infrastructures d'adduction d'eau et d'assainissement urbaines existantes. La politique souligne par ailleurs la nécessité de réhabiliter et d'étendre le réseau d'alimentation en eau et d'assainissement en place afin de répondre à l'accroissement des demandes.

1.1.2 Les directives de la SSWP concernant le RWSS soulignent que la sensibilisation à l'assainissement et à l'hygiène doit être vivement soutenue afin d'optimiser les avantages sociaux et économiques découlant du développement de l'hydraulique rurale. Elles préconisent en outre que les investissements dans le RWSS ciblent en priorité les zones qui souffrent actuellement de déficits en services et/ou de graves pénuries d'eau, en choisissant des

technologies appropriées pour la prestation des services de RWSS et en s'appuyant sur des critères d'équité sociale, d'efficacité économique, de fiabilité du réseau et de viabilité environnementale.

1.1.3 Le projet d'extension du Document de stratégie intérimaire (DSP-I) couvrant la période 2019-21 souligne la nécessité d'accroître l'accès aux services d'électricité, d'eau, et services sociaux, et de renforcer les capacités de production agricole pour assurer la résilience et surmonter les principales pressions qui s'exercent sur le pays. Le projet proposé s'appuie sur le projet d'extension du DSP-I, qui met l'accent sur un pilier unique, la Construction de l'État à travers le renforcement des capacités et le développement des infrastructures.

1.1.4 Le projet est en phase avec la Stratégie décennale (TYS) de la Banque pour la période 2013-2022. Il vise à renforcer la croissance inclusive en fournissant des emplois durant et après la mise en œuvre. Il est également aligné sur les High 5 de la Banque, en ce sens qu'il met particulièrement l'accent sur l'amélioration de la qualité de vie des populations du Soudan du Sud en promouvant un meilleur accès à l'eau potable ; il concorde en outre avec la Politique de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) de la Banque, avec la Stratégie sur le genre à travers les mesures prévues pour favoriser la gestion des bornes fontaines publiques (BFP) par les groupes de femmes. Le projet est également conforme au Deuxième Plan d'action pour le changement climatique (2016-2020) de la Banque d'autant plus qu'il s'assure de la prise en compte ainsi que de la capacité de résistance des infrastructures aux impacts futurs du changement climatique. De plus, la composante 1 du projet prévoit la construction d'un système d'hydraulique rurale à énergie solaire, ce qui contribuera à terme à l'utilisation des énergies renouvelables pour l'approvisionnement en eau dans les campagnes et promouvra par la même occasion le programme de croissance verte de la Banque. En outre, en renforçant les capacités institutionnelles de la SSUWC et du MWRI en vue d'une prestation plus équitable des services, le projet s'inscrit stratégiquement dans la ligne de la Stratégie pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique (2014-2019) de la Banque. Étant donné que le secteur de l'eau impacte une grande multitude et diversité d'institutions gouvernementales – santé, agriculture et industrie, par exemple – il représente également un point d'entrée majeur pour la consolidation de l'État et de la paix, et contribue au renforcement du processus de développement institutionnel.

## **1.2 Justification de l'intervention de la Banque**

1.2.1 Le SWSSIP s'inscrit dans la droite ligne de l'engagement que la Banque maintient à l'égard des États en transition et des pays en situation de fragilité. Il s'appuie sur les réalisations du Projet de résilience de l'approvisionnement en eau pour améliorer les conditions de vie, en cours, qui, du fait de difficultés de financement, n'assure que la mise en œuvre de certains volets des opérations d'adduction d'eau à Juba. Les réseaux municipaux d'approvisionnement en eau existants ne couvrent que 25 % de la population et ils ne peuvent permettre de faire face à la demande actuelle. Les fuites font perdre 43 % de l'eau pompée. Cette situation a affecté la prestation des services, en termes de quantité et de qualité de l'eau fournie, et n'a pas d'atteindre le niveau de recettes requis pour des réinvestissements dans les réseaux d'eau. Cela a, en retour, affecté la viabilité financière de la South Sudan Urban Water Corporation (SSUWC) et sa capacité à faire fonctionner et entretenir le réseau. La SSUWC est censée être une société semi-autonome, mais cette autonomie n'est pas viable tant que la société n'est pas financièrement indépendante. La SSUWC prévoit la participation du secteur privé à tous les aspects de la planification, de la prestation des services, ainsi que de l'exploitation et de la gestion des infrastructures d'UWSS pour le compte du gouvernement. Elle reconnaît cependant qu'il manque du personnel qualifié, tant technique qu'administratif, pour assumer efficacement ses fonctions. En outre, le personnel change constamment, ce qui entraîne la perte de quelques agents expérimentés. Il y a lieu d'entreprendre une évaluation détaillée des besoins en formation et de concevoir des interventions de renforcement des capacités. De telles

interventions sont également essentielles pour une collaboration efficace avec les partenaires non-étatiques, d'autant plus que le gouvernement met l'accent sur la réglementation et la supervision.

1.2.2 Il est essentiel, pour une meilleure qualité à l'entrée, de disposer de conceptions prêtes avant de nouvelles approbations d'intervention dans le secteur de l'eau. Pour cette raison, le SWSSIP a prévu des études de faisabilité et des conceptions pour deux autres villes afin d'améliorer l'état de préparation des futurs projets pendant le cycle du FAD-XV à venir. Pour le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu rural, les approches techniques et de gestion utilisées dans l'État de Jubek seront documentées en vue des futures interventions dans les zones rurales durant le cycle du FAD-XV. L'intervention en cours dans le domaine de l'eau révèle par ailleurs l'existence d'un besoin additionnel global de renforcement des capacités et de formation pour d'autres villes au niveau de la société urbaine de l'eau. Il importe que le SWSSIP cible également cet aspect.

1.2.3 Comme souligné dans le DSP-I, la Banque est résolue à aider le gouvernement et la population du Soudan du Sud à quitter les ornières de la fragilité et à renforcer la résilience. Ne pas résoudre les problèmes d'infrastructure et de faiblesse des capacités institutionnelles pourrait exacerber les problèmes de marginalisation, et plus tard l'inégalité. Au regard de ses succès antérieurs, la Banque possède visiblement un avantage comparatif dans ces deux domaines et devrait continuer d'aider la population du Soudan du Sud à résoudre les problèmes auxquels elle est confrontée en matière d'infrastructure, et de créer des institutions plus fortes.

1.2.4 À Juba et dans les zones rurales de l'État de Jubek, les cas d'épidémies d'origine hydrique atteignent leurs niveaux records pendant la saison pluvieuse, en grande partie du fait de la contamination des sources d'eau non protégées qu'une large frange de la population est forcée d'utiliser. Ces épidémies devraient s'intensifier en raison des changements météorologiques et pluviométriques résultant du changement climatique. L'intervention proposée par la Banque contribuera à atténuer ces épidémies annuelles et les impacts du changement climatique en améliorant l'accès à l'eau potable. Les investissements dans l'amélioration de l'accès à l'eau potable, l'amélioration des installations sanitaires publiques et une hygiène personnelle et alimentaire appropriée permettront d'éliminer jusqu'à 70 % de la morbidité et de la mortalité dues à des diarrhées chroniques d'origine hydrique.

1.2.5 Le GRSS a donc sollicité l'appui de la Banque pour mettre en œuvre le SWSSIP, avec un accent particulier sur le système hydraulique de Juba et de l'État rural voisin de Jubek. Le projet préparera également des conceptions pour deux autres villes, afin d'améliorer la qualité à l'entrée au cours du prochain cycle de prêt. Il renforcera par ailleurs les capacités de la Direction de l'eau et de l'assainissement en milieu rural (DRWSS) pour lui permettre de déployer les services RWSS au-delà des zones périphériques de la capitale, une fois que la situation sécuritaire dans ces États se sera améliorée et que ces zones seront à nouveau accessibles.

### 1.3 Coordination entre les bailleurs de fonds

	Secteur ou sous-secteur*	PIB	Proportion du Budget	Main-d'œuvre
	Secteur MWRI	N/D	0,2 %	ND
	<b>Budget du MWRI (SSP)</b>			
		<b>99,7m</b>		
	<b>Degré de coordination entre les bailleurs de fonds</b>			
	Existence de groupes thématiques			Oui
	Existence de SWAP ou d'approches sectorielles intégrées			Non
	Participation de la BAD à la coordination des bailleurs de fonds***			Oui

Tableaux des budgets approuvés pour 2017/2018 obtenus du ministère des Finances et du Plan

\*\*\* Participation à quelques réunions mensuelles

1.3.1 En 2006, le GRSS a mis en place un certain nombre de mécanismes de coordination tels que le Forum des bailleurs de fonds du GRSS, une plateforme de partage d'information et de renforcement du dialogue entre le GRSS et les bailleurs de fonds. Un Comité interministériel d'évaluation (IMAC) a été créé pour évaluer et approuver toutes les interventions financées par les bailleurs de fonds. S'agissant par ailleurs de la coordination et de la planification au niveau gouvernemental, les groupes de travail budgétaires sectoriels (BSWG) en sont les principaux organismes acteurs. Ils comprennent les bailleurs de fonds ainsi que des représentants des NU et d'ONG.

1.3.2 Pour faciliter la coordination, le gouvernement a mis sur pied au sein du MoFP, une Unité de coordination et de gestion de l'aide (ACMU). La Banque a fourni au GRSS une assistance technique pour soutenir la construction de l'État et développer des capacités pour une gestion et une coordination judicieuse de l'aide fournie par les bailleurs de fonds. Le GRSS a également désigné la Banque pour coprésider le Groupe budgétaire et de travail du secteur de l'infrastructure en vue de faciliter et de coordonner la mobilisation de ressources en faveur du Plan d'action de l'infrastructure du Soudan du Sud (SSIAP). Un responsable du MOFP a été désigné pour coordonner les activités des projets bénéficiant d'un soutien de la Banque.

1.3.3 Les autres partenaires au développement qui interviennent dans le secteur de l'eau sont : la JICA, qui a financé la préparation du Plan directeur de l'alimentation en eau de Juba (2009) et qui finance actuellement la nouvelle installation de prise d'eau de Juba à travers un don de 50 millions d'USD. Par le biais du Fonds fiduciaire multidonateurs (MDTF), d'autres partenaires au développement ont financé la réalisation d'études de faisabilité et de plans directeurs de l'eau et de l'assainissement pour les villes de Bor, Torit, Bentiu, Aweil, Kuajok, Rumbek et Yambio. L'USAID a financé la réhabilitation et le renforcement des capacités dans la ville de Wau, tandis que la GIZ/KfW finance actuellement le « Projet de développement du secteur de l'eau et de l'assainissement urbains » (en cours d'exécution par le truchement de l'UNICEF). La réhabilitation du réseau de distribution obsolète de Juba ne bénéficie de soutien de la part d'aucun autre partenaire financier, hormis la Banque. Le projet proposé permettra, par conséquent, la construction d'un autre tronçon de réseau de distribution de 40 km. Afin de renforcer la capacité de la DRWSS à accroître sa prestation de services dans les zones rurales lorsque ledit tronçon deviendra accessible, le projet proposé soutiendra encore des interventions RWSS dans l'État de Jubek, notamment dans les localités voisines de Juba.

1.3.4 En septembre 2009, le Forum WASH a été créé pour servir de mécanisme de simplification et d'optimisation de l'utilisation des ressources, afin d'harmoniser les approches dans l'intérêt des populations affectées par la crise humanitaire. Le groupe WASH a mis en place pour les populations déplacées, des points d'eau d'urgence pour l'approvisionnement en eau potable et des installations d'assainissement d'urgence, et il encourage la bonne hygiène.

Il assure en outre la fourniture d'eau potable et d'installations sanitaires améliorées, et promeut la bonne hygiène au sein des communautés sinistrées. Au niveau national, des réunions sont tenues mensuellement avec la JICA en qualité de président sortant et les Pays-Bas en tant que président entrant.

## II. DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif général du projet est d'améliorer la qualité de vie et la productivité dans la ville de Juba et les communautés rurales voisines de l'État de Jubek à travers des services d'alimentation en eau et d'assainissement sûrs, suffisants et abordables.

### 2.1 Composantes du projet

Tableau 2.1 : Composantes du projet

N°.	Intitulé de la composante	Coût est. (m d'UC)	Description de la composante
1	<b>Composante 1 : Infrastructures d'eau et d'assainissement</b>	16,762	<p>➤ Cette composante apportera une réponse aux besoins d'amélioration des infrastructures d'eau et d'assainissement dans la ville de Juba et dans l'État de Jubek, en se concentrant sur :</p> <p><b><u>L'adduction d'eau en milieu urbain</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ a) Réhabilitation d'environ 50 km du réseau de distribution de la SSUWC dans la ville de Juba ; et b) 3000 branchements de compteurs domestiques et 50 kiosques d'eau publics, et 12 stations de remplissage de camions citernes, etc. ;</li> <li>▪ Engagement d'un cabinet de consultants pour entreprendre des études de faisabilité et des conceptions techniques pour deux autres villes (Bor et Renk) dans l'optique de projets d'investissement futurs, devant être financés par la Banque ou par d'autres partenaires au développement.</li> </ul> <p><b><u>L'adduction d'eau et assainissement en milieu rural</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place de huit réseaux de distribution à énergie solaire dans l'État de Jubek ;</li> <li>▪ Résolution des problèmes qui se posent en matière d'infrastructure d'assainissement par la construction de 40 installations au sein de certaines institutions rurales, et renforcement des liens entre le secteur de l'eau et de l'assainissement et les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hygiène et de la nutrition à travers un appui ciblé à l'élaboration des programmes des institutions rurales</li> </ul>
2	<b>Composante 2 : Renforcement des capacités institutionnelles</b>	0,734	<p>➤ Cette composante est axée sur le renforcement institutionnel et le renforcement des capacités des institutions gouvernementales/parties prenantes pertinentes (SSUWC, MWRI, DRWSS et département WSS des États). Le programme de formation porte sur l'utilisation des nouveaux équipements, outils et manuels ; la formation en gestion et en services clients ; la détection des fuites et la gestion des bornes fontaines. Le programme sera soumis à l'approbation de la Banque et mettra l'accent sur la formation et des visites d'apprentissage sur place en Afrique ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Encourager et soutenir, à travers des approches d'assainissement total piloté par la communauté (ATPC), l'ensemble des communautés rurales dans l'entourage de ces institutions, afin qu'elles commencent à investir dans des installations d'assainissement domestiques ;</li> <li>▪ Renforcer la résilience, notamment dans les zones rurales, la mobilisation communautaire et les campagnes de sensibilisation. Cela comprendra une formation en : <ul style="list-style-type: none"> <li>– technologies simples de récupération de l'eau à partir des toitures et en surface ;</li> <li>– technologies de conservation de l'eau sur place/dans les champs ;</li> <li>– pratiques agricoles améliorées/intelligentes</li> </ul> </li> </ul>
	<b>Composante 3 : Gestion du projet</b>	1,053	<p>➤ Cette composante porte sur les coûts de gestion du projet par l'Équipe d'exécution du projet (EEP), les dispositions en matière d'audit, les services de secrétariat et la communication ;</p> <p>➤ La coordination des activités du projet, l'organisation des ateliers des parties prenantes et l'élaboration des programmes de travail et budgets annuels du projet.</p>

## **2.2 Solution technique retenue et autres options examinées**

2.2.1 Les solutions techniques retenues sont essentiellement dictées par les difficultés actuelles des villes et la nécessité d'optimiser les ressources disponibles à travers des synergies avec les autres agences d'appui. Le réseau d'adduction d'eau de Juba tire l'eau du fleuve Nil, une source suffisamment abondante pour couvrir les besoins en eau de la ville. La faible étendue du réseau de distribution et son état de dégradation ont limité l'accès à une alimentation en eau améliorée, et ont constitué la principale cause des maladies d'origine hydrique telles que la diarrhée, le choléra et le ver de guinée. L'absence de compteurs collectifs et commerciaux, ajoutée aux importantes quantités d'eau non comptabilisée (ENC), a affecté les niveaux de recettes et l'extension éventuelle du réseau, privant certaines parties de la ville de services et les exposant ainsi aux épidémies de diarrhée et de choléra. Le projet renforcera par conséquent les réseaux de distribution, les stations de remplissage des camions citernes, les bornes fontaines publiques (BDP), les compteurs collectifs et privés, et la capacité du réservoir. Les études de faisabilité et les conceptions des travaux en cours au titre du projet de résilience de l'approvisionnement en eau couvrent plus que le tronçon concerné par ces travaux. Les conceptions réalisées pour les besoins du projet couvriront donc le réseau de distribution restant et ses points de vente au détail, ce qui accélérera la préparation au démarrage des travaux dans le cadre du nouveau projet. La conformité des conceptions aux normes internationales et aux exigences environnementales sera vérifiée. La conception des kiosques d'eau prévoira un point de vente au détail pour permettre aux femmes et aux jeunes qui gèrent ces kiosques de générer des revenus additionnels.

2.2.2 Les zones rurales de l'État de Jubek sont confrontées à des problèmes d'abordabilité et de fiabilité des services d'alimentation en eau et en électricité et, payer pour de tels services n'est pas dans leur culture. La conception prévoira par conséquent l'utilisation d'une énergie solaire fiable et abordable, ce qui réduira par ailleurs l'empreinte carbone des systèmes hydrauliques proposés. Le projet soutiendra la mise en place de systèmes à énergie solaire dans les écoles et autres institutions publiques. Les données fournies lors de la 40<sup>ème</sup> Conférence internationale du WEDC qui s'est tenue en 2017 à Loughborough montrent que le taux d'accès à l'assainissement au Soudan du Sud est d'environ 14,6 % et que la notion d'hygiène est des plus faibles au monde. Seuls 5,5 % des personnes interrogées lors d'une étude ont estimé qu'il était important de se laver les mains au savon avant de manger et seuls 50 % de ces personnes ont indiqué qu'elles laveraient leurs mains si un lave-mains était installé près de leurs toilettes. Dans les zones rurales, le taux de défécation en plein air est estimé à 78 % (JMP, 2015). Le déficit de personnel qualifié est une difficulté majeure qui freine le développement de capacités sectorielles en vue de la nécessaire planification et mise en œuvre des politiques. Le projet engagera des cabinets de consultants qualifiés pour assurer la sensibilisation communautaire ainsi que les conceptions et la construction. Leurs TdR prévoient l'organisation, à l'attention du personnel en place au niveau des départements ruraux, d'une formation sur le terrain concernant tous les trois aspects.

2.2.3 Les options techniques qui ont été examinées avec le GRSS et rejetées pour diverses raisons, sont présentées ci-après.

Tableau 2.2 : Autres options examinées et raisons de leur rejet

Institué de l'option	Brève description	Raisons du rejet
Réalisation de forages de production	Aménagement de puits de production et de sources d'eau ponctuelles dans les localités qui ne peuvent être raccordées au réseau d'adduction d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Très forte salinité des sources d'eau de surface existantes ;</li> <li>▪ La rapidité de l'urbanisation et le nombre de latrines VIP construites pour y répondre, accroissent le taux de contamination des sources d'eau de surface.</li> </ul>
Installations urbaines d'assainissement et lagunes	Construction de toilettes publiques et amélioration des lagunes existantes ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ KfW/GIZ a alloué des fonds pour pallier les problèmes d'assainissement urbain et lagunaire à Juba et, dans un esprit de coopération, il a été convenu au terme de discussions bilatérales que KfW/GIZ se focalise sur les questions d'assainissement et que les ressources de la Banque soient axées sur l'alimentation en eau.</li> </ul>
Nouvelle unité de traitement	Construction d'une autre unité de traitement de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La JICA finance la construction d'une nouvelle unité de traitement de l'eau, excluant la réhabilitation de l'ancien réseau de distribution. Par souci de synergie, les discussions bilatérales ont recommandé que la Banque concentre ses ressources sur la restructuration du réseau de distribution.</li> </ul>

## 2.3 Nature du projet

2.3.1 Le SWSSIP est un projet qui vise à développer des capacités en vue de renforcer la résilience dans un contexte de fragilité. Le Soudan du Sud sort à peine de conflit et son processus de mise en place et de renforcement des institutions est toujours en cours. Le pays n'est donc pas prêt pour des approches programmatiques ou une approche sectorielle de planification (SWAp).

## 2.4 Coût et modalités de financement du projet

2.4.1 Le coût du projet est estimé à 19,621 millions d'UC, hors taxes et droits de douane, qui seront financés sous forme de dons, comme suit : 8 millions d'UC au titre du Pilier 1 du FAT, 8 millions d'UC au titre de l'ABP et 2 millions d'euros (1,659 million d'UC<sup>1</sup>) sur les ressources du Fonds fiduciaire IAEAR, ainsi que des contributions en nature de la part du GRSS/des communautés (1,962 million d'UC). Les fonds de la Banque seront dédiés à : la Composante 1 (16,762 millions d'UC) axée sur les infrastructures d'eau et d'assainissement ; la Composante 2 (0,734 million d'UC) sur le renforcement des capacités institutionnelles ; la Composante 3 (1,053 million d'UC) sur la gestion du projet.

Tableau 2.3 : Coût estimatif du projet par composante [montants en UC]

Composantes	Coûts en devises	Coût en monnaie locale	Coût total	% devise
<b>Comp. 1</b> : Infrastructures d'eau et d'assainissement	14 657 143	2 104 968	16 762 111	87 %
<b>Comp. 2</b> : Développement des capacités institutionnelles	282 143	452 000	734 143	38 %
<b>Comp. 3</b> : Gestion du projet	35 714	1 017 714	1 053 429	3 %
<b>Coût de base total</b>	14 975 000	3 574 682	18 549 683	81 %
Aléas	1 071 428		1 071 428	100 %
<b>Coût total du projet</b>	16 046 428	3 574 682	19 621 111	82 %

<sup>1</sup> Contribution de 2 millions d'euros du FT d'IAEAR. L'euro est une monnaie du Fonds fiduciaire

2.4.2 La Banque financera sur l'ABP du FAD, sur les ressources du pilier 1 du FAT et sur celles du Fonds fiduciaire IAEAR, une partie des coûts du projet, à hauteur de 17,659 millions d'UC, soit 90 % du coût total du projet, le GRSS assurant les 10 % restants, en nature, sous forme de locaux pour les bureaux, de mise à disposition de personnel homologué et d'exemption de toutes les taxes applicables. Le don FAT/ABP/IAEAR servira à financer 100 % des activités des composantes 1, 2 et 3, tandis que la contribution de contrepartie sera en nature. Les détails sont présentés dans les tableaux financiers à l'annexe technique B2.

Tableau 2.4 : Sources de financement [montants en UC]

Sources de financement	Coûts en devises	Coûts en monnaie locale	Coût total	% total
Pilier 1 du FAT/FAD / ABP/IAEAR	16 046 429	1 612 571	17 659 000	90,0 %
GRSS	-	1 962 111	1 962 111	10,0 %
<b>Coût total du projet</b>	<b>16 046 429</b>	<b>3 574 682</b>	<b>19 621 111</b>	<b>100,0 %</b>

Tableau 2.5 : Coût du projet par catégorie de dépenses [montants en UC]

Catégories de dépenses	Coûts en devises	Coûts en monnaie locale	Coût total	% total
Travaux	12 728 571	1 962 111	14 690 683	81 %
Services	2 144 857	321 429	2 466 286	87 %
Biens	139 286	0	139 286	100 %
Coûts de fonctionnement	0	1 253 429	1 253 429	0 %
<b>Coût de base total</b>	<b>15 012 714</b>	<b>3 536 969</b>	<b>18 549 684</b>	
Aléas	1 071 429	0	1 071 429	
<b>Coût total du projet</b>	<b>16 084 143</b>	<b>3 536 969</b>	<b>19 621 113</b>	

Tableau 2.6 : Calendrier des dépenses par composante [montants en UC]

Composantes	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Total
<b>Composante 1:</b> Infrastructures d'eau et d'assainissement	17 857	1 648 085	7 726 656	7 369 513	16 762 111
<b>Composante 2:</b> Développement des capacités institutionnelles	264 357	146 500	200 071	123 214	734 143
<b>Composante 3:</b> Gestion du projet	253 857	304 143	304 143	191 286	1 053 429
<b>Coût de base total</b>	<b>536 071</b>	<b>2 098 728</b>	<b>8 230 870</b>	<b>7 684 013</b>	<b>18 549 683</b>
<b>Aléas</b>		357 142	357 143	357 143	1 071 428
<b>Coût total du projet</b>	<b>536 071</b>	<b>2 455 870</b>	<b>8 588 013</b>	<b>8 041 156</b>	<b>19 621 111</b>

Tableau 2.7 : Catégories par instrument

IAEAR	Devises	Monnaie locale	Total
Biens		64 286	64 286
Services		500 000	685 714
Travaux		909 000	909 000
<b>Total</b>	<b>1 473 286 (1 776 113 euros)</b>	<b>185 714 (223 887 euros)</b>	<b>1 659 000 (2 000 000 d'euros)</b>

<b>ABP/FAD</b>	<b>Devises</b>	<b>Monnaie locale</b>	<b>Total</b>
Biens	75 000		75 000
Services	35 714	266 286	302 000
Travaux	7 347 571		7 347 571
Coûts de fonctionnement		275 429	275 429
<b>Total</b>	<b>7 458 285</b>	<b>541 715</b>	<b>8 000 000</b>
<b>FAT</b>	<b>Devises</b>	<b>Monnaie locale</b>	<b>Total</b>
Services	1 428 571	142 857	1 571 428
Travaux	4 472 000		4 472 000
Coûts de fonctionnement		885 143	885 143
Aléas	1 071 429		1 071 429
<b>Total</b>	<b>6 972 000</b>	<b>1 028 000</b>	<b>8 000 000</b>

### 2.4.3 Cofinancement :

Le projet cofinancera le projet avec 16 millions d'UC qui proviendront des ressources du Pilier 1 du FAT et du don APB, plus 2 millions d'euros du Fonds fiduciaire IAEAR. La Division cofinancement et syndication de la Banque (FIST.1) a communiqué la NCP aux agences qui possèdent des fonds fiduciaires, en vue d'un cofinancement additionnel éventuel. La Banque s'est également rapprochée des PD au cours de la réunion mensuelle des Partenaires au développement du secteur de l'eau et de l'assainissement (WASH) du Soudan du Sud, ainsi que du responsable de la coopération au développement de la Délégation de l'UE au Soudan du Sud en vue d'explorer les possibilités d'un soutien de la part du guichet EDF 11 du Programme national indicatif de l'UE, mais elle n'a pas encore obtenu de suite favorable.

Il existe toutefois dans le secteur, un cofinancement parallèle d'un montant de 50 millions d'USD, alloués par la JICA par le truchement de la South Sudan Urban Water Corporation, pour la construction d'une deuxième unité de prélèvement et de traitement. Les travaux ont toutefois pris du retard en raison du conflit armé. L'UNICEF construit également, sur des ressources allouées par la GIZ, un réseau d'adduction d'eau parallèle pour le site de protection des civils (POC) de la MINUSS à Juba.

## 2.5 Zone et population visées par le projet

2.5.1 Le projet se focalise sur Juba, la capitale du Soudan du Sud, et certaines zones rurales ciblées de l'État de Jubek, dont fait partie la capitale. Dans l'implantation des stations de remplissage de camions citernes et des bornes fontaines publiques dans la ville, l'on ciblera les régions souffrant de pénuries d'eau, qui sont sujettes aux épidémies d'origine hydrique, tandis que dans les zones rurales, ce sera les écoles et les communautés rurales surpeuplées. Le ministère de la Santé a identifié, certaines zones autour de Juba considérées comme des camps de fortune, notamment Hai Gabat, MTC, Konyo, Kasaba, Lologo, Atlabara, Muniki, et certains quartiers de Gudele/Gurei, comme étant les plus touchées par les épidémies et donc, des zones d'intervention potentielle. Outre la remise en état du réseau, l'intervention prévoit la fourniture d'au moins 12 stations de remplissage de camions citernes et 50 BFP dans la ville de Juba. Les systèmes d'énergie solaire de l'État rural de Jubek permettront par ailleurs d'implanter 4

stations de camions citernes et de 12 BFP supplémentaires. Le projet portera la proportion de la population de Juba ayant accès au service municipal d'approvisionnement en eau de 25 % à 35 % et envisage, pour Jubek, un accroissement de 58 % à 60 % d'ici à 2023. L'intervention installera 2 000 compteurs d'abonnés, ce qui en retour améliorera la comptabilité et la confiance des consommateurs par rapport au service. Le projet formera environ 60 femmes entrepreneurs à la gestion des bornes fontaines publiques. Des emplois pour travailleurs qualifiés et non qualifiés seront générés pendant la construction et le fonctionnement du réseau.

2.5.2 La DRWSS a identifié dans les zones rurales de l'État de Jubek, 15 sites potentiels, à savoir : le village de Kapuri, le village de Jebel Baraka, le village de Kulie, les Brother Augusto Memorial Primary School and College, le village de Tokiman, le village de Peyti, le chef-lieu du comté de Jebel Ladu, le village de Billnyang, l'extension de Gurei (Jebel Dinka), le village de Gorom, le village de Lukwilili, le village de Moryok, la zone de Nisito, le village de Luri et le comté de Mogire-Mangala. En s'appuyant sur une analyse détaillée des besoins, la DRWSS privilégiera huit localités sur les 15, lesquelles seront équipées d'un réseau d'adduction d'eau à énergie solaire.

## **2.6 Processus participatif mis en œuvre pour l'identification, la conception et la mise en œuvre**

2.6.1 L'extension du DSP-I 2019-21, préparée conjointement par la Banque et le GRSS, en consultation avec d'autres agences de développement, a considéré le développement de l'hydraulique urbaine comme faisant partie des facteurs clés de la construction d'une nation et de la réforme de ses institutions. Les processus de préparation du projet, entrepris en octobre 2018, et la mission d'évaluation qui s'est déroulée en mars 2019 ont organisé une diversité de consultations avec de hauts fonctionnaires de l'État, y compris avec les ministères des Finances et du Plan, de la Femme, du Bien-être communautaire et social (MoGCWS), de l'Environnement (MoE), ainsi que des Ressources en eau et de l'Irrigation (MWRI), lesquelles ont guidé les choix technologiques et la sélection des zones cibles. Des discussions techniques approfondies ont été tenues avec la SSUWC, la société directement chargée de l'hydraulique urbaine dans la ville de Juba, et la Direction de l'eau et de l'assainissement en milieu rural (DRWSS). Les consultations ont porté sur les politiques, les contraintes législatives, les besoins en renforcement de capacités humaines, ainsi que sur les interventions prioritaires et les domaines d'intervention. Les échanges avec le ministère de l'Environnement concernaient le projet de PGES et les processus d'approbation en attente.

2.6.2 La mission d'évaluation du projet, organisée par la Banque, a également mené des consultations avec les partenaires au développement, notamment le PNUD, KfW/GIZ, la JICA et l'UNICEF, et participé à la réunion mensuelle des partenaires au développement intervenant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Au cours des consultations, les possibilités de cofinancement ont été explorées et des contacts établis avec d'autres agences intervenant éventuellement dans le même domaine que celui ciblé par le projet proposé. Un petit système hydraulique autonome séparé qui tirera son eau du Nil, était en cours de construction par l'UNICEF au profit d'une communauté ciblée de Juba. La JICA procédait à une évaluation de la situation sécuritaire en vue d'une reprise des travaux relatifs à la nouvelle unité de traitement de Juba, lorsque la sécurité le permettrait.

2.6.3 La mission a entrepris des visites sur le terrain dans l'État rural de Jubek afin de toucher les bénéficiaires et de recueillir leurs points de vue sur les conceptions proposées. Certaines écoles financées par les Catholiques promouvaient des systèmes hydrauliques à énergie solaire à petite échelle. Les écoles, les responsables locaux et les communautés voisines ont tous salué l'idée d'un système hydraulique solaire. De toute évidence, les bénéficiaires ne payaient pas pour les services mais ils étaient disposés à être conseillés par le projet sur la façon de les pérenniser. Le projet prévoira dans ses campagnes de sensibilisation, des interventions

sur la viabilité, notamment les politiques tarifaires, l'adhésion au principe de service payant et l'utilisation de compteurs à prépaiement et, pour le réseau urbain, le renforcement des capacités de la société nationale de l'eau en gestion commerciale. Les échanges avec les entrepreneurs privés qui ont construit les systèmes solaires scolaires existants ont rassuré l'équipe quant à la faisabilité de la technologie et à sa parfaite adaptation à des communautés qui évoluent vers le principe de services payants. Les entreprises d'hydraulique urbaine telles que Saba Engineering plc et Ms. Zhonghao Overseas Construction Engineering, étaient prêtes à soutenir le secteur sous réserve d'une garantie de paiement rapide des travaux.

## **2.7 Expérience du Groupe de la Banque, leçons prises en compte dans la conception du projet**

2.7.1 La conception du projet s'est enrichie des principales leçons tirées d'autres PMR et d'opérations de la Banque et d'autres partenaires au développement, achevées et en cours dans le pays. Les leçons apprises concernant la conception comprennent : i) l'anticipation des risques de retards importants pendant le processus de satisfaction des conditions préalables au décaissement ; ii) l'importance de faire preuve de souplesse et de simplicité lorsque l'on traite avec des institutions faibles ; iii) la valeur ajoutée qu'apporte le renforcement des capacités de gestion et de supervision du projet, lesquelles sont généralement faibles, comme ce fut spécifiquement le cas pour le projet d'adduction d'eau en cours ; iv) la nécessité de renforcer les capacités de mise en œuvre des projets, s'agissant notamment du respect des règles et procédures fiduciaires/de passation des marchés, mais aussi de renforcer les capacités techniques locales à travers les sociétés régionales pairs et le recours à l'AT, leçon essentielle apprise du projet d'approvisionnement en eau en cours au Soudan du Sud.

2.7.2 Les leçons afférentes aux processus sont les suivantes : i) grandes vagues de migration des campagnes vers les villes, alimentées par la persistance des conflits armés dans les zones rurales ; ii) nécessité, pour une gouvernance efficace, que tous les principaux acteurs fassent preuve de transparence et de responsabilité mutuelle, en s'appuyant sur une définition claire des rôles et des responsabilités, et S&E de la performance des systèmes de gouvernance et des acteurs pris individuellement. L'annexe B1 présente de façon détaillée les leçons se rapportant spécifiquement au projet.

2.7.3 Les leçons susmentionnées ont été capitales dans la définition de la proposition de composition de l'Équipe d'exécution du projet (EEP), de modalités d'exécution, ainsi que des activités de renforcement des capacités et de formation. Le projet adoptera l'approche utilisée par le projet PFAID, qui a recruté des AT pour les postes clés au sein de l'EEP, avec des TdR qui prévoient le renforcement des capacités du personnel local. Le projet a prévu dans son budget des visites aux institutions du secteur de l'eau de pays voisins pour permettre un apprentissage entre pairs dans des domaines tels que les cadres de S&E, la réglementation et la gestion des ressources en eau. Les conditions préalables aux décaissements ont également été limitées aux comptes spéciaux. Le projet a prévu des infrastructures d'hydraulique rurale afin de réduire les migrations. Lors du lancement du projet, tous les aspects financiers et techniques ainsi que ceux liés à la passation des marchés seront à nouveau passés en revue afin de s'assurer que l'EEP soit bien imprégnée des procédures de la Banque. L'accent sera mis sur la transparence et la responsabilité à tous les niveaux de la mise en œuvre, et plus particulièrement en ce qui concerne la passation des marchés. Renforcement institutionnel et renforcement des capacités ont été prévus dans toutes les composantes du projet.

## **2.8 Indicateurs de performance du projet**

2.8.1 Le Cadre logique axé sur les résultats (CLAR) a retenu pour le projet des indicateurs d'impact, de résultat et de produit, qui sont conformes aux indicateurs sectoriels clés (ISC) de la Banque pour l'accès à l'eau et à l'eau courante. Pendant la mise en œuvre du projet, les

experts S&E de l'OE recueilleront et analyseront les données du projet devant figurer dans les rapports trimestriels et annuels qui seront soumis au Comité de pilotage et à la Banque. L'assemblage des données sera renforcé dans le cadre du projet, avec notamment une désagrégation par genre. Les missions de supervision et la revue à mi-parcours de la Banque apprécieront les progrès accomplis vers la réalisation des produits et des résultats visés par le projet.

2.8.2 Les indicateurs d'impact et de résultat comprennent : i) la diminution des cas de maladies d'origine hydrique enregistrés dans la zone du projet ; ii) la baisse du taux de mortalité des moins de 5 ans ; iii) l'augmentation du taux d'inscription au primaire ; iv) l'accroissement de l'accès à l'eau ; v) la baisse de la quantité d'eau non comptabilisée ; et vi) l'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement.

2.8.3 Le Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) élaboré par l'organe d'exécution et approuvé par le ministère de l'Environnement servira d'outil de suivi du respect des dispositions relatives à la prise en compte de l'environnement et à la résilience au changement climatique (Annexe technique B8).

2.8.4 L'outil de la Banque, que constitue le Rapport d'avancement de l'exécution (RAEP), sera mis à jour pendant les missions de supervision, en s'appuyant sur les indicateurs spécifiés dans le CLAR. Le RAE sera communiqué à la Direction de la Banque pour lui permettre d'évaluer l'efficacité du projet pendant sa mise en œuvre et après son achèvement.

### **III. FAISABILITÉ DU PROJET**

#### **3.1 Performance économique**

Principaux chiffres économiques

---

TRE, VAN (scénario de base)	(23,85 %, VAN 3,16 milliards de SSP)
-----------------------------	--------------------------------------

---

3.1.1 La ville de Juba et l'État voisin de Jubek souffrent d'une grande faiblesse d'accès aux services d'alimentation en eau. Le tarif de 125 SSP/m<sup>3</sup> et les taux forfaitaires actuellement appliqués pour les services d'eau sont insuffisants pour la pérennisation des installations, ce qui compromet leur viabilité. Un aide-mémoire sur l'augmentation des tarifs a été présenté au Conseil de ministres en février 2019. Le Conseil a choisi, à titre de mesure intérimaire, de subventionner les produits chimiques et le carburant. L'analyse économique a pris en compte les hypothèses contenues dans les paragraphes qui suivent.

3.1.2 L'on estime qu'en 2023, lorsque la réalisation des interventions prévues sera achevée, la population de base des localités bénéficiaires (rurales et urbaines) sera d'environ 300 000 personnes au total. La croissance démographique est estimée à 4,2 % en moyenne par an, ce qui inclut les résidents des villages voisins, de passage, qui bénéficieront des interventions en tant que visiteurs de jour.

3.1.3 Les coûts de fonctionnement sont estimés à 2,5 % des coûts d'investissement, par an. L'autre hypothèse de l'analyse est qu'il faudrait réinvestir jusqu'à 10 % du montant des dépenses d'investissement après 10 années d'exploitation, pour entreprendre les rénovations majeures et améliorer l'efficacité.

3.1.4 Le TRE prend en compte les avantages cumulatifs qui découleront de la baisse des coûts de santé du fait de la réduction des infections d'origine hydrique. Il prend également en compte l'avantage que représente le gain de temps, car les femmes et les enfants passent de longues heures à aller puiser de l'eau. L'on pourra donc mettre plus d'accent sur d'autres

activités génératrices de revenus, ce qui améliorera les moyens de subsistance des communautés.

3.1.5 Une analyse de sensibilité a été réalisée en vue d'évaluer l'impact sur le TRE, d'augmentations des coûts d'investissement et de baisses des avantages comme décrit dans le tableau récapitulatif ci-après. Les résultats obtenus sont présentés à l'annexe technique B7. Les hypothèses utilisées par l'évaluation sont : une augmentation des coûts d'investissement de 5 %, 10 % et 15 %, et une baisse des avantages quantifiés de 20 %. Il en est ressorti que le TRE est très peu sensible aux variables ainsi testées, ce qui indique que l'investissement dans l'alimentation en eau et l'assainissement peut avoir des impacts considérables sur les populations de façon générale.

Tableau récapitulatif de l'analyse de sensibilité

	BASE	20 % d'augmentation des coûts d'investissement	20 % de baisse des avantages
Valeur économique actuelle nette (ENPV) à 10 %	3,16 milliards de SSP	2,48 milliards de SSP	1,85 milliard de SSP
Taux de rentabilité économique (TRE)	23,85 %	19,23 %	18,31 %

## 3.2 Impacts environnementaux et sociaux

### A) Impact environnemental

3.2.1 Catégorisation : Conformément aux procédures PEES de la Banque, le projet a été classé en catégorie 2 le 27 mars 2019. Ce classement se justifie par l'ampleur du projet, qui prévoit la remise en état d'environ 40 kilomètres du réseau de distribution de la ville de Juba, ainsi qu'une augmentation des points de vente privés/publics de l'eau et l'installation de compteurs. L'on s'attend, entre autres, à des impacts hydrologiques, des impacts atmosphériques et sonores, une pollution du sol et de l'eau, le déversement de substances dangereuses durant la construction, de ressources et de déchets, la dispersion des habitats. Ces impacts peuvent être amoindris par l'application de mesures appropriées de gestion et d'atténuation ou l'adoption de critères et normes de conception reconnus au niveau international.

3.2.2 Publication d'informations et approbations : Conformément aux procédures PEES de la Banque, la South Sudan Urban Corporation a préparé un Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) dont le résumé a été publié sur le site web de la Banque le 27 mars 2019.

3.2.3 Protection environnementale : L'approche proposée en la matière par le présent projet prend en compte le constat que les migrations des campagnes vers les villes ont entraîné la conversion d'immenses étendues de terres. Elle prend également en compte les pertes d'habitats fauniques, de biodiversité et de services écosystémiques fournis par le couvert végétal : contrôle de l'érosion, capture de l'eau, purification de l'air et de l'eau, rafraîchissement de l'air urbain, etc. De plus, la présence sans fin de camps de réfugiés dans les milieux arides et semi-arides représente une menace pour les résidents des camps, leurs hôtes et les services écosystémiques, notamment la déforestation, l'érosion du sol, et l'épuisement des ressources en eau et leur pollution. En conséquence, outre la mise en œuvre du PGES et les coûts connexes, le projet entreprendra des activités communautaires propres à accroître la sensibilisation aux questions environnementales en vue, à terme, de réduire l'impact des conversions de terre et les atténuer, notamment par la plantation d'arbres dans les zones rurales et la création de pépinières.

3.2.4 Renforcement des capacités : La SSUWC, qui est l'agence d'exécution du projet, surveillera la mise en œuvre du plan de suivi environnemental, en association avec l'équipe de supervision de la construction. Les calendriers d'exécution du PGES, du plan de suivi et d'établissement des rapports appropriés seront échelonnés et synchronisés avec le plan de mise en œuvre du projet. La SSUWC assurera le suivi du respect des dispositions environnementales. S'agissant du renforcement institutionnel, le projet appuiera l'élaboration de directives qui permettront la généralisation des études d'évaluation environnementale et d'impact accompagnées des plans de gestion connexes, dans toutes les opérations de la société publique. Étant donné la faiblesse de capacités en matière de suivi et d'établissement de rapports sur les mesures d'atténuation préconisées dans le PGES, le projet renforcera les capacités de cinq membres du personnel en viabilité environnementale, afin de garantir la mise en œuvre des directives élaborées. Au niveau communautaire, compte tenu du degré de dégradation des sols dans l'État de Jubek, le projet entreprendra des activités de plantation d'arbres et de restauration de l'écosystème, comme présenté dans le paragraphe 3.2.3, afin de réduire la vulnérabilité des communautés aux effets du changement climatique et à d'autres événements météorologiques extrêmes. Un budget total de 100 000 dollars EU a été dédié à ces activités.

## **B) Changement climatique**

3.2.5 Le Soudan du Sud est très vulnérable aux changements climatiques. Le schéma de l'évolution des données historiques révèle que la pluviométrie a baissé de 15 à 20 pour cent à l'ouest et au sud du Soudan. Le Soudan du Sud est également sujet à des risques hydrométéorologiques, notamment des érosions et des sécheresses. Les estimations révèlent que ces événements affectent près de 56 % de la population du Soudan du Sud, tandis qu'une autre proportion de 42 % est affectée par les organismes nuisibles et les maladies qui frappent les cultures. Une analyse documentaire, réalisée sur la base du Système de sauvegardes climatiques de la Banque, a permis d'établir les risques climatiques auxquels s'expose le projet, et induit son classement en catégorie 2. Les activités du projet ont pris en compte les mesures conçues pour atténuer les risques climatiques et promouvoir une croissance verte, à deux égards. Premièrement, le projet proposé améliorera l'approvisionnement en eau, et les ménages des zones rurales pourront utiliser cette eau pour la petite irrigation, ce qui augmentera la production alimentaire familiale et renforcera les moyens de subsistance. Deuxièmement, la composante 1 prévoit la construction d'un réseau hydraulique à énergie solaire. Cela réduira la dépendance à l'égard du système de pompage de l'eau au diesel et permettra au Soudan du Sud de combler son aspiration à une croissance verte, telle qu'énoncée dans l'INDC. (Voir l'annexe B8 pour une analyse climatique détaillée).

## **C) Réinstallation involontaire**

3.2.6 Le projet ne devrait pas déclencher la norme opérationnelle 2 (OS2) sur la réinstallation involontaire de la Banque, d'autant plus que toutes les installations à rénover existent et qu'aucune perturbation des conditions de vie et des activités des habitants n'est envisagée.

## **D) Genre**

3.2.7 Le projet a été classé en catégorie GEN III car plus d'un de ses produits sont axés sur l'égalité hommes/femmes. Selon le recensement démographique de 2008, la population est composée de 3,97 millions de femmes (48 %). Leur taux de participation à la main-d'œuvre est de 72 %, tandis qu'il est de 77 % en ce qui concerne leurs homologues hommes. 51 % de la population vit certes en dessous du seuil de pauvreté mais les ménages ayant des femmes à leur tête représentent une plus forte proportion des ménages pauvres, l'incidence de la pauvreté en leur sein étant estimée à 57 %. Ce taux est de 9 % plus élevé que celui des ménages dirigés

par des hommes qui est de 48,4 %.

3.2.8 Il incombe habituellement aux femmes et aux filles d'aller puiser l'eau, mais dans les centres commerciaux urbains, ce rôle évolue progressivement du fait de l'arrivée sur le marché de vendeurs d'eau par camions citernes et de vendeurs à bicyclette qui apportent l'eau jusqu'aux portes des clients. Toutefois, dans la banlieue de Juba et dans les zones rurales, cette responsabilité continue d'incomber aux femmes qui se ravitaillent souvent dans des rivières en plein air. Les problèmes liés à l'approvisionnement en eau compromettent la scolarisation des filles car il leur faut parfois 4-8 heures en moyenne par jour pour aller puiser l'eau, ce qui affecte leur assiduité à l'école. La pénurie d'eau à Juba accroît de plus en plus la pression sur les niveaux déjà faibles d'alphabétisation et creuse davantage l'écart entre les hommes et les femmes à tous les niveaux du secteur de l'éducation. Le taux d'inscription des femmes à l'université pour des études supérieures et tertiaires est de 18 %, contre 82 % chez les étudiants de genre masculin.

3.2.9 Globalement, au Soudan du Sud, l'on compte 40 % d'adultes alphabétisés, parmi lesquels le pourcentage de femmes lettrées n'est que de 28%, contre 55 % chez les hommes dans la même tranche d'âge. Les taux élevés d'abandon des bancs résultent en outre des cas de décès de parents victimes de maladies, du VIH/sida, qui laissent de nombreux enfants orphelins (2 millions environ) et des familles avec des enfants à leur tête. La faiblesse d'accès à de l'eau traitée salubre pour les ménages, dont le taux est estimé à 25 %, compromet la santé. Le manque d'eau propre et d'installations d'assainissement appropriées est à la base de nombreux cas de choléra enregistrés au Soudan du Sud. Au 31 juillet 2015, l'on a dénombré 1 280 cas de choléra, qui ont causé en 2015, 41 décès rien que dans le comté de Juba. Les autres problèmes cruciaux qui affectent l'accès des femmes à l'eau potable sont l'inégalité d'opportunités pour la distribution de cette eau. La vente de l'eau et l'exploitation de camions citernes sont des activités dominées par les hommes, ce qui exclut les femmes de la distribution commerciale de l'eau. La SWSSIP adoptera une approche sensible au genre qui favorisera la participation des femmes à la gestion des bornes fontaines publiques. Pour combler les écarts qui subsistent, le projet soutiendra une participation cible de 30 % de femmes (20 %) et de jeunes (10 %) à la gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau. Les femmes et les jeunes seront formés à la gestion des bornes fontaines publiques et des kiosques d'eau à travers des modules de gestion commerciale.

3.2.10 Par rapport au projet, le nombre de femmes et de jeunes vulnérables identifiés dans les trois localités à Juba était de 400 au total. Les communautés concernées sont confrontées à des températures extrêmes qui affectent leurs moyens de subsistance, leur santé et leur alimentation en eau. Il faudrait augmenter le nombre de BFP mises en place afin de toucher tous ces groupes, notamment dans les localités où résident des groupes vulnérables. Le projet est classé en catégorie 3 selon le Système de marqueur du genre. Avec une dotation budgétaire totale de 202 800 USD, le projet prévoit, en ce qui concerne le genre, les activités décrites ci-dessous :

- i) Identification, suivi et supervision des entreprises de femmes et de jeunes en vue de la gestion des points d'eau, à travers un renforcement de capacités, la formation, l'encadrement et le suivi.
- ii) Élaboration de directives sur la prise en compte du genre pour la société nationale de l'eau et de l'assainissement ;
- iii) Renforcement des capacités de l'homologue-femme en suivi et supervision des contrats dans le cadre de l'exécution du projet ;
- iv) Élaboration de documents véhiculant des messages contre la violence à l'égard

des femmes (GBV), qui seront distribués au niveau des kiosques d'eau.

3.2.11 Les activités axées sur les femmes, prévues au titre de la sous-composante rurale se déclinent comme suit :

- i) Promotion de pratiques de santé et d'hygiène communautaires, avec 50 % de femmes jouant le rôle de représentantes communautaires, formées au changement de comportement en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et à l'exploitation et l'entretien des infrastructures d'approvisionnement en eau ;
- ii) Gestion communautaire des infrastructures d'eau réhabilitées, modernisées et nouvellement mises en place, avec une représentation féminine de 50 % ;
- iii) Distribution de documents véhiculant des messages contre la violence à l'égard des femmes (GBV) aux comités des usagers de l'eau et au niveau des kiosques d'eau.

## **E) Impact social**

3.2.12 À la mi-2017, la population du Soudan du Sud était estimée à 13 millions d'habitants environ. Juba, la capitale, enregistre une croissance rapide, comptant près de 450 000 habitants, selon les estimations de 2018. La majorité de la population du Soudan du Sud est jeune et vit dans les zones rurales. Près des deux-tiers de la population ont moins de 30 ans et plus des trois-quarts, soit 81 %, vivent dans les zones rurales.

3.2.13 En 2015, le taux de croissance démographique était de 3,53 % en moyenne par an. Le taux de mortalité infantile est de 105 (pour 1 000 naissances vivantes) et le taux de mortalité maternelle de 2 054 (pour 100 000 naissances vivantes). Les familles sont nombreuses, avec une moyenne de 6,5 personnes vivant sous le même toit. Selon l'Enquête sur les ménages réalisés en 2010 concernant le pays, un ménage sur dix comptait plus de dix membres vivant ensemble.

3.2.14 La pauvreté est généralisée, surtout dans les zones rurales – où résident plus de 6,9 millions d'habitants. Près de 51 % de la population du Soudan du Sud vit en dessous du seuil national de pauvreté en consommation, et avec l'équivalent de moins d'un dollar US par jour. Plus de 75 % des ménages tirent leur subsistance principalement de la culture vivrière ou de l'élevage d'animaux. En 2014, le produit intérieur brut (PIB) du Soudan du Sud était de 13 milliards d'USD environ, l'agriculture en représentant 15 % environ. Même lorsque les récoltes sont bonnes, 20 % de la population manque de nourriture et a besoin de secours d'urgence et d'aide alimentaire.

3.2.15 Selon les estimations, plus de 50 % des jeunes du Soudan du Sud (21-34 ans) sont au chômage en raison de difficultés diverses, dont l'insuffisance de compétences utiles et l'inadéquation des compétences, la faiblesse d'accès aux actifs de production, les mariages précoces, etc., qui poussent les jeunes vers l'informel. Les jeunes représentent 21,6 % de la population totale et 57 % de la main-d'œuvre. Le projet SWSSIP assurera la participation des jeunes ainsi que des femmes, à la gestion des systèmes hydrauliques et les formera à la vente collective privée, en mettant particulièrement l'accent sur l'aspect entrepreneuriat.

## **IV. MISE EN ŒUVRE**

### **4.1 Modalités d'exécution**

4.1.1 Le bénéficiaire du don sera la République du Soudan du Sud, par l'intermédiaire du ministère des Finances et du Plan. Le ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation sera

l'organe d'exécution (AE) du projet, tandis que sa mise en œuvre incombera à la South Sudan Urban Water Corporation (SSUWC). Une équipe professionnelle composée de trois assistants techniques (AT) sera recrutée aux postes clés du projet pour appuyer l'organe d'exécution. L'équipe d'exécution du projet (EEP), composée des TA et de membres du personnel de la SSUWC et de la DRWSS, assurera la gestion quotidienne du projet. L'assistance technique comprendra un coordonnateur de projet/ingénieur, un chargé de la passation des marchés et un comptable de projet/Expert en GF, tandis la SSUWC/DRWSS détachera auprès du projet du personnel appelé à servir de : chargé du S&E, ingénieur-assistant, assistant en passation des marchés, aide-comptable, personne focale pour les questions liées au genre et à l'environnement. La participation active des homologues locaux est essentielle pour que le GRSS soit assuré du transfert des compétences pour la mise en œuvre des projets à venir, et pour la rétention du personnel dans les institutions sectorielles. Les appels à candidature pour les postes d'AT seront publiés très prochainement et évalués afin que les experts prennent fonction d'ici l'entrée en vigueur du projet, qui est prévue pour juillet 2019. Un bureau spécifique sera dédié à l'EEP au sein du complexe de la SSUWC. Le projet fournira les services de secrétariat requis pour que l'EEP puisse fonctionner efficacement.

4.1.2 Pour assurer le respect des politiques et procédures gouvernementales et coordonner efficacement les activités du projet avec les autres activités du gouvernement, un comité de pilotage du projet (CPP), comprenant des fonctionnaires des ministères de tutelle, sera mis en place pour donner des orientations stratégiques quant à la mise en œuvre et au suivi du projet. Les organes qui seront représentés au sein du CPP sont le MWRI, le MGCSW, le MoEnv, le MoFP, et la DG/SSUWC. Le Comité veillera à l'alignement stratégique sur les plans nationaux et les politiques de développement du GRSS. Le CPP passera en revue la mise en œuvre du projet afin d'assurer : i) la réalisation des produits du projet dans les délais prévus ; ii) une utilisation et une affectation optimales des ressources ; iii) le maintien de la collaboration et de l'engagement des parties prenantes ; iv) la coordination avec les autres programmes/projets ; et v) l'approbation du rapport d'activité annuel et du plan de travail annuel.

4.1.3 L'établissement des rapports périodiques sur le PGES et son suivi régulier seront du ressort du chargé du S&E, qui collaborera avec les entrepreneurs en vue d'assurer la conformité de la mise en œuvre du PGES aux politiques et directives du ministère de l'Environnement. (Des précisions sont fournies à l'annexe B8).

4.1.4 La mobilisation prévue avant la construction des infrastructures d'hydraulique rurale sera, pour les communautés, l'occasion de participer aux prises de décision concernant le lieu d'implantation des points d'eau et le choix de comités locaux de gestion devant bénéficier de soutien pendant et après la construction. Pour les travaux de construction des infrastructures d'hydraulique tant urbaine que rurale, l'on recrutera autant que possible les travailleurs occasionnels et semi-qualifiés au sein des communautés bénéficiaires. Les femmes et les jeunes seront formés à la gestion des kiosques d'eau. La conception de ces kiosques prévoira également un point de vente d'eau en détail pour permettre aux groupes de femmes et de jeunes de générer davantage de revenus.

### ***Dispositions relatives à la passation des marchés***

4.1.5 Au Soudan du Sud, la passation des marchés publics est régie, juridiquement, par le Règlement intérimaire sur l'acquisition et la cession d'actifs publics (Interim Public Procurement and Disposal Regulations (IPDR)) de 2006. Le ministère des Finances et du Plan a mis en place une Unité de la politique d'achat (PPU) pour faire office d'organisme de contrôle de la passation des marchés afin d'améliorer la qualité de la gestion des marchés publics par la promulgation de normes, le suivi des processus de passation des marchés publics, et la fourniture au gouvernement de conseils sur les mesures appropriées à prendre en cas de non-respect, de fraude et de corruption, et sur la manière de gérer les plaintes et les recours.

Toutefois, la PPU ne jouit pas d'une indépendance et de pouvoirs suffisants pour exercer ses fonctions et appliquer les procédures définies dans l'IPPDR. L'IPPDR est contraire à une loi essentielle de l'Assemblée législative du Soudan du Sud (SSLA), d'où des doutes quant à son statut juridique. L'IPPDR n'est sous-tendu par aucun document et les processus et procédures ne sont pas clairement définis. Pour ces raisons et faute d'expérience, plusieurs entités publiques n'ont pas appliqué le règlement IPPDR lors de leurs opérations de passation des marchés, utilisant plutôt, et de façon systématique, la méthode d'acquisition directe. L'élaboration et la publication de plans de passation des marchés sont une obligation mais, dans la pratique, il n'en est rien. L'Assemblée nationale du Soudan du Sud a entériné le Projet de loi sur l'acquisition et la cession d'actifs publics, en attente de l'approbation du président pour adoption. L'élaboration de la deuxième génération de documents, notamment les règlements, les documents-types d'appel d'offres, les manuels, etc. sera lancée après l'entrée en vigueur du Projet de loi.

4.1.6 Toutes les passations de marchés de biens (y compris les services hors consultants) et de travaux ainsi que l'acquisition de services de consultants, financées par la Banque aux fins du projet se feront conformément au « *Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque* » en date d'octobre 2015, susceptible d'être mis à jour périodiquement, et suivant les dispositions énoncées dans l'accord de financement. Les acquisitions se feront conformément aux **Méthodes et procédures de passation des marchés de la Banque (BPMP)**, faisant appel au dossier type ou au modèle d'appel d'offres et aux procédures d'examen.

4.1.7 **Dérogation à la règle d'origine.** Le don IAEAR est administré par la Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement. En conséquence, aux termes de l'alinéa d du paragraphe 1 de l'article 17 de l'Accord portant création de la Banque, l'acquisition de biens, de travaux et de services, est limitée aux pays qui sont membres de la Banque (cette restriction est appelée « Règle d'origine »). Étant donné que ce projet a également reçu un financement du FAD, il est recommandé au Conseil d'administration de la Banque d'accorder une dérogation à la règle d'origine afin de permettre l'acquisition ouverte à tous les pays dans le cadre du projet afin de faciliter la mise en œuvre du projet en République du Soudan du Sud (qui est un pays ADF).

4.1.8 **Risques liés aux acquisitions et développement des capacités :** Une évaluation des risques que présentent le pays, le secteur et le projet ainsi que ceux liés à la capacité de l'organe d'exécution (OE), en matière de passation des marchés, a été entreprise et ses conclusions ont guidé les décisions quant aux modes d'acquisition à utiliser pour des transactions spécifiques ou des groupes de transactions similaires au titre du projet. De plus amples précisions sur l'évaluation et les recommandations relatives aux modes d'acquisition du projet figurent à l'annexe technique B5 sur la passation des marchés.

### ***Gestion financière***

4.1.9 L'évaluation a conclu que le risque global de gestion financière (GF) est « **substantiel** ». Toutefois, la mise en œuvre des propositions de mesures d'atténuation décrites dans les plans d'action de gestion financière du tableau 1 et dans la fiche d'analyse des risques en annexe, devrait assurer i) l'utilisation des ressources du projet aux fins prévues, et de façon efficace et judicieuse ; ii) l'établissement de rapports financiers périodiques précis, fiables et dans les délais prévus ; et iii) la protection des actifs du programme.

4.1.10 Conformément à la Déclaration de Paris et au Programme d'action d'Accra, l'utilisation des systèmes nationaux et les opérations de gestion financière du projet seront gérées par l'EEP installée dans les locaux de la SSUWC, qui assume le rôle d'organe d'exécution sous la tutelle du ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation. L'EEP relève

du directeur général de la SSUWC, à qui incombe la responsabilité générale de la surveillance quotidienne du projet. Une évaluation documentaire des modalités de gestion financière adoptées pour la mise en œuvre du projet de la Banque en cours dans le secteur de l'eau a conclu que celles-ci satisfont, sous réserve de l'application des mesures décrites à l'annexe B4, aux dispositions de la Banque sur la nécessité de s'assurer que les fonds mis à disposition pour financer les projets soient utilisés de façon appropriée et efficace, et uniquement aux fins prévues.

4.1.11 Conformément aux dispositions de la Banque, l'UEP/SSUWC tiendra une comptabilité indépendante pour les activités financées par le projet, en recourant à des pratiques comptables internationales fiables. L'EEP établira pour le projet des rapports d'activité trimestriels accompagnés d'états financiers intérimaires (EFI) trimestriels, ainsi que des états financiers annuels. Les rapports trimestriels seront soumis à la Banque dans un délai de 45 jours à compter de la fin de chaque trimestre. Ils feront ressortir les rentrées de fonds par sources de dépenses et par principales catégories de dépenses, ainsi que les progrès accomplis dans l'exécution des travaux, en rapprochant informations financières et état d'avancement physique, et en mettant en exergue les questions qui requièrent une attention.

#### ***Dispositions relatives aux décaissements***

4.1.12 Le décaissement des fonds par le SWSSIP se fera principalement par la méthode de paiement direct et celle des fonds renouvelables (compte spécial), conformément aux procédures de décaissement énoncées dans le Manuel de décaissement (version 2012). Cependant, il pourra être fait usage des deux autres méthodes de décaissement décrites dans le Manuel de décaissement, si nécessaire, après consultation et assentiment de la Banque. La lettre de décaissement établie par la Banque, stipulera les principales procédures et pratiques de décaissement. Le projet ouvrira trois comptes spéciaux en devises pour chacune des trois sources de financement du projet : la Facilité d'appui à la transition, l'ABP du FAD et le Fonds fiduciaire de l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural (IAEAR), les deux premiers en USD et celui du IAEAR en euro, ainsi qu'un compte spécial en SSP local auprès d'une banque ou de banques acceptables pour la Banque africaine de développement. Le financement de contrepartie du gouvernement sera en nature, ce qui nécessitera un compte bancaire séparé.

4.1.13 Le GRSS désignera les fonctionnaires habilités à signer les demandes de retrait et fournira à la Banque les originaux des spécimens de leurs signatures. La lettre relative à la désignation des signataires précisera le nombre et la combinaison de signataires exigés pour les retraits. Sauf dispositions contraires, la désignation prendra effet à compter de la date de réception par la Banque de la lettre de désignation des signataires habilités. En cas de changement de signataires pendant la durée de vie du projet, le GRSS en avisera la Banque sans délai et fournira les noms et les spécimens des signatures des nouveaux fonctionnaires désignés. Les postes budgétaires requis pour les services de secrétariat au titre des composantes 2 et 3 ont déjà été identifiés afin que les décaissements puissent être effectués dans les premiers six mois qui suivront l'entrée en vigueur du projet.

#### ***Dispositions relatives à l'audit***

4.1.14 L'audit du projet sera effectué par la Chambre nationale des audits (NAC) ou par un cabinet d'audit privé choisi par appel d'offres, conformément aux procédures d'acquisition de la Banque et aux TdR de l'audit externe de la Banque. Le rapport d'audit, accompagné de la lettre de la Direction, sera soumis à la Banque dans les six mois à compter de la fin de la période couverte par l'audit, et un rapport d'audit final soumis au terme du projet. Si l'audit est réalisé par la NAC, son coût ne sera pas supporté par le projet. Toutefois, si l'audit est entrepris par un cabinet d'audit indépendant, le coût afférent sera pris en charge par le projet.

4.1.15 La Banque règlera les honoraires du service d’audit par paiement direct, mais seulement après approbation des rapports d’audit concernés.

## 4.2 Suivi

4.2.1 La responsabilité générale du suivi et de l’évaluation incombera à l’EEP. La Banque suivra de près la mise en œuvre du projet à travers les missions régulières de supervision et la revue à mi-parcours, ainsi que les évaluations ex-post. L’EEP établira et soumettra des rapports d’activité trimestriels et des rapports d’activité annuels au CPP et à la Banque. La revue à mi-parcours sera mise à profit pour passer en revue les progrès accomplis dans l’exécution et, au besoin, renforcer davantage le projet et/ou l’affiner. Au terme du projet, la SSUWC/MWRI établira un rapport d’achèvement de projet (RAP) qu’elle soumettra à la Banque. La Banque préconisera, par le truchement des réunions des PD, l’élaboration d’un cadre sectoriel de S&E, et appuiera la participation des membres du personnel compétent aux revues sectorielles conjointes organisées par les pays membres régionaux voisins afin de tirer des enseignements des cadres de S&E existants.

Tableau 4.2 : Jalons indicatifs

Activité	Entité responsable	Date cible
Négociation du don	GRSS/BAD	05/2019
Approbation du don	BAD	06/2019
Signature de l’accord de don	GRSS/BAD	07/2019
Mission de lancement	GRSS/BAD	08/2019
Satisfaction des CP au premier décaissement	GRSS	08/2019
Revue à mi-parcours	GRSS/BAD	10/2021
Achèvement	GRSS/ BAD	06/2023
Date de clôture du don	BAD	31/12/2023

## 4.3 Gouvernance

4.3.1 Le Soudan du Sud a accédé à l’indépendance il y a un peu plus de sept ans, précisément le 9 juillet 2011, et le pays est toujours sur la voie des réformes institutionnelles et du renforcement, dans un contexte marqué par des difficultés de gouvernance résultant d’une faiblesse des capacités administratives ainsi que d’une faiblesse des systèmes d’équilibre des pouvoirs. Le Soudan du Sud n’a pour l’heure signé ou ratifié aucune convention internationale portant sur la lutte contre la corruption. De fait de sa qualité de plus jeune État du monde, les données pertinentes disponibles sur l’évolution de la corruption dans le pays sont limitées. Le rapport sur la stratégie de lutte contre la corruption du DFID pour le Soudan du Sud (janvier 2013), le rapport 2012 de Transparency International et l’étude sur la perception de la corruption menée en 2011 par la Commission de lutte contre la corruption du Soudan du Sud ont conclu que la corruption s’avère un problème majeur dans le pays. Le Soudan du Sud a adopté en 2006 un Règlement intérimaire sur l’acquisition et la cession d’actifs publics. Toutefois, force est de constater que le respect et l’application du règlement demeurent approximatifs. Le gouvernement a par ailleurs élaboré un Projet de loi sur les marchés publics mais il y a lieu de renforcer les capacités pour son application et sa mise en œuvre.

4.3.2 Comprenant parfaitement les risques de fraude, la Banque a prévu de protéger les fonds du projet en choisissant d’effectuer les décaissements essentiellement selon méthode de paiement direct. L’acquisition des services d’un cabinet d’audit indépendant sera un gage supplémentaire d’une utilisation des fonds aux fins prévues et approuvées. Le projet a prévu un budget suffisant pour les coûts annuels d’audit. Jusqu’ici, et en ce qui concerne les projets d’eau, le nécessaire a toujours été fait pour satisfaire l’ensemble des conditions préalables au premier décaissement.

## 4.4 Viabilité

4.4.1 Le choix des technologies, s'agissant notamment des infrastructures rurales, a pris en compte la nécessité d'assurer la viabilité. Les réseaux à énergie solaire qui seront financés par le projet permettront non seulement de réduire l'empreinte carbone, mais également le coût global d'exploitation et d'entretien du réseau. Les communautés rurales du Soudan du Sud n'ont pas encore l'habitude des services payants et elles ont besoin de technologies qui tiennent compte de cette donnée. À la faveur des campagnes de sensibilisation et des activités de mobilisation communautaire, le projet abordera les questions liées aux tarifs, aux politiques, aux pratiques commerciales concernant les tarifs et la disposition à payer pour les services, et il mettra en place un système d'exploitation et d'entretien afin de pérenniser les infrastructures. L'OE tirera parti des visites d'échanges qui seront organisées à destination des pays voisins dotés de mécanismes E&E solides.

4.4.2 Le projet traitera également des questions liées aux tarifs, à l'amélioration de la facturation et à l'efficacité du recouvrement, à travers des activités de formation et d'apprentissage entre pairs. L'étude sur les tarifs menée récemment par SMEC International, a recommandé trois options pour la fixation des tarifs. La première consiste à facturer un montant fixe pour les clients sans compteurs. Il faudrait, à court terme, adopter un tarif prenant en compte la majorité des clients qui ne possèdent pas de compteurs, car seuls près de 37 % des clients de la SSUWC en sont dotés. L'étude propose que :

- (i) une légère augmentation par la SSUWC du tarif applicable aux zones résidentielles de 3<sup>ème</sup> catégorie, le portant de 930 SSP (5,93 USD) à 1250 SSP (7,93 USD) par mois ;
- (ii) la révision par la SSUWC du tarif applicable aux zones résidentielles de 2<sup>ème</sup> catégorie, le remontant à 2000 SSP (12,75 USD) par mois ;
- (iii) la révision par la SSUWC du tarif applicable aux zones résidentielles de 1<sup>ème</sup> catégorie, le portant à 2500 SSP (15,93 USD) par mois.

Deux autres options sont proposées pour le moyen et long terme. La direction de la SSUWC les a approuvées et se rapprochera du Groupe thématique Économie du GRSS et du Conseil d'administration de la SSUWC pour la mise en œuvre des recommandations.

4.4.3 L'approche stratégique de gestion des installations d'assainissement, décrite dans le cadre stratégique du MWRI, est axée sur trois composantes : instauration d'un environnement propice ; création de demande ; et accélération de la fourniture des produits et des services. Les activités de promotion de l'assainissement et de l'hygiène ciblent en priorité (i) les écoles, (ii) les villages, les petites villes, et (iii) les centres périurbains et urbains. Le CLTS et autres approches connexes sont utilisés pour promouvoir l'assainissement et l'hygiène. L'institution du service payant doit se faire progressivement car dans plusieurs de ces zones, la défécation en plein air est une pratique qui perdure. Les consultants en sensibilisation concevront des approches de gestion adaptées aux écoles et aux communautés en grappes parce que les enfants sont considérés comme de puissants agents du changement au sein des communautés et, plus généralement, des communautés en grappes étant donné que les risques d'infections oro-fécales sont plus grands dans les zones où les concentrations de populations sont les plus fortes.

## 4.5 Gestion des risques

4.5.1 Les risques potentiels, tel qu'exposés dans le CLAR du projet, ainsi que les mesures d'atténuation proposées, sont résumés ci-dessous.

Tableau 4.3 : Risques et mesures d'atténuation

Risque	Notation	Mesures d'atténuation des risques
<b>Risque 1</b> : Retards liés au démarrage, affectant le premier décaissement	Moyen à faible impact	<b>Atténuation</b> : Initier d'emblée les activités de démarrage, se concentrer sur les conditions essentielles pour la mise en œuvre du projet et accélérer la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement
<b>Risque 2</b> : Problèmes sécuritaires et conflits	Impact moyen à élevé	<b>Atténuation</b> : La Banque suivra de près et évaluera la sécurité afin de guider les mouvements de la Banque et du personnel du projet. Limiter les activités du projet à Juba et ses environs et s'assurer que le personnel d'exécution soit composé essentiellement de nationaux résidant à Juba
<b>Risque 3</b> : Réticence des consommateurs à payer pour les services d'eau et d'assainissement	Impact moyen à élevé	<b>Atténuation</b> : Politique et structure tarifaires détaillées et progressifs appuyées par un renforcement des capacités, des campagnes de sensibilisation et des services clients
<b>Risque 4</b> : Ingérence des instances politiques locales dans les activités du projet	Impact moyen	<b>Atténuation</b> : Entreprendre un plaidoyer efficace en faveur du projet, promouvoir la transparence, cultiver la confiance et impliquer les responsables locaux dans la planification et le suivi du projet
<b>Risque 5</b> : Manque de capacité de mise en œuvre, notamment pour la passation des marchés, la gestion financière, le contrôle de la qualité des produits	Impact moyen à élevé	<b>Atténuation</b> : Recruter des AT internationaux pour les postes de coordonnateur, de spécialiste de la passation des marchés et de spécialiste de la gestion financière, qui assureront la formation des homologues locaux en détachement. Renforcer le lancement technique et entreprendre deux missions de supervision au moins

## 4.6 Renforcement des connaissances

4.6.1 Le mandat de la SSUWC s'étend à cinq autres villes principales du Soudan du Sud. Grâce à la formation des formateurs, les visites d'échanges et les ateliers de formation conjoints organisés par la SSUWC, les villes de l'intérieur bénéficieront des connaissances et aptitudes générées et acquises pendant la durée de vie du projet. La DWRSS mettra ces connaissances à la disposition des États et autres institutions connexes qui interviennent dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en milieu rural. Les informations recueillies par le MWRI seront intégrées dans le rapport sectoriel annuel général pour diffusion auprès des parties prenantes du secteur. Avec l'appui de l'UNICEF, le secteur réunit annuellement les acteurs du secteur pour partager les informations et tirer mutuellement des leçons. L'EEP établira et partagera également les rapports d'activité trimestriels et le REP, pour permettre à la Banque et au CPP d'assurer le suivi et la tenue des dossiers du projet.

## V. INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

### 5.1 Instruments juridiques

Les instruments juridiques prévus pour le projet sont indiqués ci-après :

- i) un Protocole d'accord FAD entre la République du Soudan du Sud et le FAD portant sur l'octroi d'un don de 8 millions d'UC ;
- ii) un Protocole d'accord FAT (Pilier I) entre la Banque et le FAD (*en qualité de membres du Conseil d'administration du FAT*) et la République du Soudan du Sud portant sur l'octroi d'un don 8 millions d'UC sur les ressources du FAT ;  
et

- iii) un accord de don IAEAR entre la Banque et le FAD (*en qualité de membres du Conseil d'administration d'IAEAR*) et la République du Soudan du Sud portant sur l'octroi d'un don 2 millions d'euros sur les ressources du Fonds fiduciaire IAEAR.

Ces accords sont qualifiés collectivement de Protocoles d'accord

## **5.2 Conditions assorties à l'intervention de la Banque**

### **A. Entrée en vigueur des protocoles d'accord**

5.2.1 Le protocole d'accord entrera en vigueur à la date de sa signature par les parties.

### **B. Conditions préalables au premier décaissement du don :**

5.2.2 L'obligation pour le Fonds de procéder au premier décaissement sera subordonnée à l'entrée en vigueur du Protocole d'accord et à la fourniture par le bénéficiaire de la preuve, jugée satisfaisante par la Banque quant à la forme et au fond, du respect de la condition suivante :

- i) désignation du personnel suivant, dotés de qualifications assorties de termes de référence acceptables pour le Fonds, de l'agence d'exécution et de la Direction de l'eau et de l'assainissement en milieu rural auprès de l'équipe d'exécution du projet : un chargé du suivi et évaluation, un ingénieur-assistant, un assistant-achats, un aide-comptable, une personne focale pour les questions de genre et d'environnement.

### **C. Engagements**

- i) Le bénéficiaire recrutera dans les six mois, à compter de la date d'entrée en vigueur de l'Accord de don, les experts suivants, dotés de qualifications assorties de termes de référence acceptables pour le Fonds, pour renforcer l'équipe d'exécution du projet : un coordonnateur de projet/ingénieur, un chargé de la passation des marchés et un comptable ou expert en gestion financière du projet ;
- ii) Le bénéficiaire veillera à la fourniture, dans les délais prévus, de sa contribution de contrepartie à la mise en œuvre du projet.

## **5.3 Conformité aux politiques de la Banque**

5.3.1 Le projet est conforme à toutes les politiques applicables de la Banque.

## **VI. RECOMMANDATION**

6.1.1 La Direction recommande aux Conseils d'administration d'approuver la proposition d'octroi : i) d'un don de 8 millions d'UC sur les ressources du Pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition (FAT) ; ii) d'un don de 8 millions d'UC sur l'ABP/FAD ; et iii) d'un don de 2 millions d'euros sur les ressources du Fonds fiduciaire IAEAR à la République du Soudan du Sud aux fins et sous réserve des conditions énoncées dans le présent rapport.

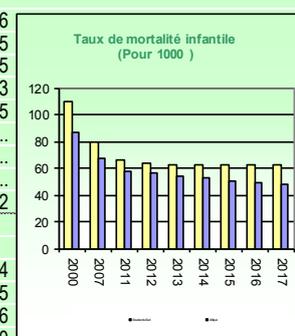
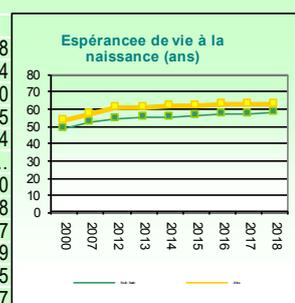
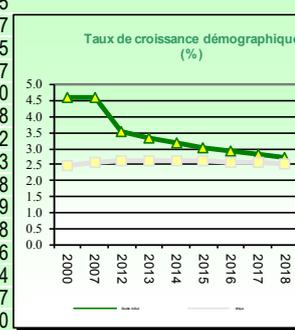
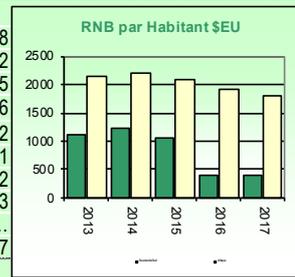
6.1.2 La Direction recommande aux Conseils d'administration de la Banque d'approuver une dérogation à la règle d'origine conformément au sous-paragraphe 1 (d) de l'article 17 de l'Accord portant création de la Banque et d'autoriser l'acquisition universelle de biens, de services et de travaux pour le don IAEAR.

# Appendice 1. Indicateurs socioéconomiques comparatifs du pays

## Soudan du Sud

### INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Soudan du Sud	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie (000 Km <sup>2</sup> )	2018	644	30,067	92,017	40,008
Population totale (millions)	2018	12.9	1,286.2	6,432.7	1,197.2
Population urbaine (% of Total)	2018	19.6	42.5	50.4	81.5
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2018	22.0	43.8	71.9	31.6
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2017	380	1 767	4 456	40 142
Participation de la Population Active * - Total (%)	2018	...	65.9	62.1	60.1
Participation de la Population Active ** - Femmes (%)	2018	...	55.5	47.6	52.2
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2018	100.5	99.8	102.3	99.3
Indice de développement humain (rang sur 189 pays)	2017	187	...	...	...
Population vivant en dessous de 1.90 \$ par Jour (%)	2007-2017	42.7	...	11.9	0.7
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2018	2.7	2.5	1.2	0.5
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2018	4.2	3.6	2.3	0.7
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2018	41.5	40.6	27.5	16.5
Population âgée de 15-24 ans	2018	20.3	19.2	16.3	11.7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2018	3.4	3.5	7.2	18.0
Taux de dépendance (%)	2018	81.5	79.2	53.2	52.8
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2018	24.0	24.1	25.4	22.2
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2018	57.8	63.1	67.1	81.3
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2018	58.8	64.9	69.2	83.8
Taux brut de natalité (pour 1000)	2018	35.2	33.4	26.4	10.9
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2018	10.5	8.3	7.7	8.8
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2017	62.5	47.7	32.0	4.6
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2017	96.4	68.6	42.8	5.4
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2018	4.7	4.4	3.5	1.7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2015	789.0	444.1	237.0	10.0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2018	7.1	38.3	61.8	...
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2010-2016	...	33.6	117.8	300.8
Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 hab)	2010-2016	...	123.3	232.6	868.4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2010-2017	19.4	61.7	78.3	99.0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	58.7	71.6	89.4	99.5
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	6.7	39.4	61.5	99.4
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SID <sup>a</sup>	2017	2.4	3.4	1.1	...
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2016	146.0	221.7	163.0	12.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2017	47.0	82.1	84.9	95.8
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2017	20.0	74.4	84.0	93.7
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2010-2016	27.6	17.5	15.0	0.9
Prévalence de retard de croissance	2010-2016	31.1	34.0	24.6	2.5
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2016	...	18.53	12.4	2.7
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	1.1	2.6	3.0	7.7
<b>Indicateurs d'Education</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2010-2017	66.6	99.5	102.8	102.6
Primaire - Filles	2010-2017	55.1	97.4	102.0	102.5
Secondaire - Total	2010-2017	9.9	51.9	59.5	108.5
Secondaire - Filles	2010-2017	6.9	49.5	57.9	108.3
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2010-2017	14.8	48.7	53.0	81.5
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2010-2017	...	65.5	73.1	...
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2010-2017	...	77.0	79.1	...
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2010-2017	...	62.6	67.2	...
Dépenses d'éducation en % du PIB	2010-2015	1.8	4.9	4.1	5.2
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2016	...	8.0	11.3	10.4
Terres agricoles (% superficie des terres)	2016	...	38.2	37.8	36.5
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2016	...	22.0	32.6	27.6
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	0.1	1.1	3.5	11.0



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Février 2019

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles. \* Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

\*\* Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

## Appendice II. Portefeuille de la Banque au Soudan du Sud

Intitulé du projet	Source de financement	Date d'approbation	Date du dernier décaissement	Date effective du premier décaissement	Engagement net (million d'UC)	Taux de décaissement Fév. 2019
Projet de résilience de l'approvisionnement en eau pour améliorer les conditions de vie à Juba	Don FAT	07/14/2016	12/31/2021	12/08/2016	4 950 000	14%
Réhabilitation et extension du réseau de distribution au Soudan du Sud	Don FAD	12/17/2013	12/31/2019	02/03/2015	16 960 000	59.4%
Réhabilitation et extension du réseau de distribution à Juba	Prêt FAT	04/12/2017	12/31/2019	11/16/2017	10 610 000	0.11%
Bonne gouvernance et renforcement des capacités pour les ressources naturelles	Don FAT	10/27/2015	12/31/2018	05/23/2016	1 000 000	57.6%
Égalité des genres et autonomisation des femmes afin de promouvoir l'inclusion	Don FAT	10/27/2015	12/31/2018	05/23/2016	1 000 000	44.9%
Mobilisation et comptabilité des recettes non pétrolières au Soudan du Sud	Don/prêt FAD/FAT	03/30/2017	06/30/2021	05/22/2017	10 650 000	16.4%
« Say No to Famine (Dire non à la famine) » – Programme régional de réponse d'urgence à court terme	Don FAD/FAT	7/21/2017	9/30/2018		31 500 000	40.0%
<b>Total</b>					<b>76 670 000</b>	<b>34%</b>

### Appendice III. Projets clés financés par la Banque et d'autres partenaires au développement au Soudan du Sud

PD	Programme / Projet	Lieu	Période d'exécution du programme	Montant
<i>BAD</i>	Projet de résilience de l'approvisionnement en eau pour améliorer les conditions de vie à Juba	Juba	2017-2021	4,95m d'UC
<i>JICA</i>	Amélioration du réseau d'alimentation en eau de (nouvelle prise d'eau et unité)	Juba	2013 - Suspendu	4 402m JYN
<i>UNICEF</i>	Réseau d'approvisionnement en eau pour le site de protection des civils (PDC) du MINUSS	Juba	2018-2019	
<i>BM/MDTF</i>	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL	Ensemble des zones rurales du pays	2007-2009	30m d'USD
<i>BM/MDTF</i>	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT	Zones rurales /urbaines dans 10 États	2010-2012	30m d'USD
<i>Allemagne</i>	Alimentation en eau et assainissement en milieu urbain	Juba et d'autres villes	2015-2017	31m d'euros
<i>Allemagne</i>	Développement du secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu urbain	Yei Yambio et Juba	2009 to 2013	0,623m d'euros
UNICEF/U SAID	Services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) pour les populations extrêmement vulnérables et déplacées du Soudan du Sud	Unity, Haut-Nil, Jonglei, Équatoria central et oriental	2014-2016	14m d'USD
Japon	Amélioration des capacités de gestion	Juba	2010-2013	29,96m de ¥

## Appendice IV : Évaluation de la fragilité et de la résilience au titre du SWSSIP

La présente évaluation concise de la fragilité et de la résilience réalisée au titre du Projet d'amélioration stratégique de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (SWSSIP) se fonde sur le *Rapport d'évaluation de la fragilité et de la résilience au Soudan du Sud* daté d'avril 2018 et sur le *Rapport sur l'économie politique du Soudan du Sud* d'août 2018. Elle s'appuie également sur les dernières informations recueillies tout au long du processus d'*Évaluation de la fragilité et de la résilience pays (EFRP)*, qui complète l'EPIP. Bien que l'EFRP soit un processus continu d'amélioration de la collecte et de la quantification des données, et qu'il soit de ce fait constamment repris afin de refléter les dernières évolutions, les premières conclusions concernant les sept dimensions de l'indicateur Pressions et capacités, ont été utiles pour l'évaluation approfondie des facteurs économiques, sociaux, politiques, environnementaux/liés au changement climatique, et régionaux qui induisent la fragilité.

### 1. Contexte de la fragilité au Soudan du Sud

La capacité du Soudan du Sud à se développer est encore bien fragile en raison de facteurs divers. Du fait de la persistance des conflits internes, quelques 7,6 millions de Soudanais du Sud, sur une population totale estimée à 12,9 millions de personnes environ, ont besoin d'assistance. Plus de 2 millions sont des réfugiés<sup>2</sup>. Le processus de paix demeure incertain et les tensions politiques restent vives en dépit des efforts de l'IGAD<sup>3</sup>. L'on observe en outre un fléchissement de l'économie du à la rareté des opportunités de revenus, l'accroissement de la dette publique, et la faiblesse de recettes du fait du déclin des cours du pétrole et d'une baisse de la production. Le pays est tributaire d'importations en provenance de l'Ouganda, du Kenya et du Soudan, et le gouvernement est incapable d'assurer les services sociaux et de payer les salaires.

Le Soudan du Sud est doté d'un énorme potentiel de développement, du fait de l'immensité des ressources (pétrolières principalement) dont le pays est doté, de sa situation dans une région en rapide développement, de la résilience patriotique de son peuple, et de la disponibilité des partenaires au développement à aider le pays à sortir des conflits pour s'engager dans la voie du développement. Le pays bénéficie par ailleurs du soutien de son importante diaspora, instruite et qualifiée, aux mutations en cours. Le commerce régional et l'interdépendance économique, promus dans le cadre de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), sont également encourageants et susceptibles de s'intensifier si le pays renoue avec la paix et la sécurité. Bien que le gouvernement ait élaboré des politiques et stratégies et développé des capacités en vue de restructurer et de diversifier l'économie, la mise en œuvre piétine, ce qui exacerbe la volatilité des cours du pétrole.

La situation économique demeure fragile, marquée par une faible diversification économique et de la production, des taux de pauvreté et de chômage élevés, une faiblesse des recettes fiscales, une mauvaise gestion financière, une instabilité macroéconomique, et un climat défavorable aux entreprises et à l'investissement. Il y a lieu, dans ce contexte, de mettre particulièrement l'accent sur des approches inclusives, depuis la gouvernance à la conception et la mise en œuvre de projets, afin de favoriser un développement durable au sein du noyau humanitaire-sécurité-développement.

---

<sup>2</sup> OMS, *Statistiques sur la santé dans le monde 2017* ; PNUD, *Rapport sur le développement dans le monde 2016* ; Transparency International, *Index de perception de la corruption 2017* ; Index Ibrahim sur la gouvernance en Afrique 2017 ; The Fund for Peace, *2017 Fragile States Index*, Washington DC: The Fund for Peace

<sup>3</sup> JMEC, *Rapports*, septembre 2017

## 2. *Les facteurs de la fragilité au Soudan du Sud*

Les causes profondes de la fragilité au Soudan du Sud se trouvent dans les conflits hérités du passé, la marginalisation et un sous-développement général.

Les facteurs de fragilité sont essentiellement d'ordre politique, économique, socioculturel et environnemental. Parmi les facteurs politiques, l'on peut citer les luttes féroces de pouvoir, les tensions à caractère ethno-politique, la faiblesse de capacité de l'État (institutions politiques et administratives peu et/ou insuffisamment développées) et les intérêts particuliers des acteurs régionaux et étrangers. Les facteurs économiques sont liés à la trop forte dépendance à l'égard du secteur pétrolier et gazier, la recherche du profit et l'absence de diversification économique et de la production. Les facteurs socioculturels comprennent : la culture du « tout m'est dû », l'inexistence de systèmes de valeurs nationales communes et la culture de la violence et de l'impunité. Les autres facteurs sont d'ordre environnemental, notamment : porosité des frontières, insuffisance d'infrastructures, géopolitique régionale, impacts du changement climatique, etc.

L'Évaluation de la résilience et de la fragilité pays (ERFP) confirme ce qui précède sur la base d'éléments quantitatifs, en mettant en lumière les capacités et les pressions quant aux sept dimensions suivantes : politique inclusive, sécurité, justice, inclusion économique et sociale, cohésion sociale, effets régionaux indirects, et impacts climatiques et environnementaux. Le SWSSIP prend tous ces facteurs en compte tout au long du travail de conception d'un projet, ce qui améliore la résilience, tel que décrit ci-dessous.

## 3. *Conception de projet prenant en compte le contexte de fragilité*

Au niveau projet, la conception et la mise en œuvre (voir les activités et sous-activités) ciblent spécifiquement certains des différents facteurs identifiés plus haut. En appliquant les *prismes de fragilité* à ce projet, les interventions et activités proposées au niveau projet ont été conçues de façon à ce qu'elles permettent de remédier aux pressions et de renforcer les capacités. Cette approche repose sur l'hypothèse qu'en concevant des interventions sur mesure pour faire face aux risques à l'échelle projet, celui-ci contribue en fin de compte à remédier aux principaux facteurs de fragilité qui affectent le secteur et, plus généralement, le pays.

Au vu du *Rapport de l'évaluation de la fragilité et de la résilience au Soudan du Sud*, et plus particulièrement son tableau 5 intitulé « Proposition d'interventions liées aux High 5 de la BAD », le SWSSIP épouse parfaitement et participe à la mise en application des recommandations prônant « l'extension à d'autres villes des projets de mise en place de réseaux d'approvisionnement en eau » ainsi qu'un « soutien au transfert des technologies et au développement des compétences ».

Le tableau ci-après décrit la manière dont les prismes de fragilité ont été appliqués à la conception du projet pour qu'il contribue à remédier aux causes profondes de la fragilité au Soudan du Sud.

<b>Facteurs de fragilité</b>	<b>Conception/activités au niveau projet pour renforcer la résilience</b>
Faiblesse/insuffisance de développement des infrastructures et du capital humain	<p>Du fait des décennies de guerre, la quasi-totalité des services d'eau et d'assainissement essentiels ont été détruits. Seuls 27 % de la population a accès à un approvisionnement en eau améliorée et seuls 16 %, à des réseaux d'assainissement. Le projet contribue à remédier à cette situation par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ La réhabilitation d'environ 40km du réseau de distribution de la Station de la SSUWC de Juba ; b) Installation de compteurs, de points d'eau publics, etc.</li><li>▪ Recrutement de cabinets de consultants pour entreprendre des études de faisabilité et des conceptions techniques pour deux autres villes (Bor et Renk)</li></ul>

	<p>en prévision de futurs projets d'investissement, qui seront financés par la Banque ou par d'autres partenaires au développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en place quatre mini-réseaux de distribution d'eau à énergie solaire (motorisés et munis de châteaux d'eau, et réseaux de distribution radiant à partir de la source, munis de bornes fontaines et de becs d'eau, avec la possibilité pour les camions citernes, les charrettes tirées par des ânes et les vendeurs à bicyclette d'approvisionner les institutions rurales ainsi que les communautés rurales fortement peuplées des alentours.</li> </ul>
Chômage (en particulier chez les jeunes) et pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet a prévu spécifiquement la formation de femmes et de jeunes à la gestion des bornes fontaines publiques</li> </ul>
Défaillances en matière de gouvernance et faiblesse de capacité de l'État/faiblesse de capacité des institutions publiques à assurer la fourniture des biens publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet envisage le renforcement institutionnel et le renforcement des capacités des institutions gouvernementales/parties prenantes pertinentes (SSUWC, MWRI, DRWSS et départements WSS des États). Le programme de formation sera convenu avec la Banque, et se concentrera sur la formation et des visites d'apprentissage limitées au continent africain ;</li> <li>▪ Le FF-IAEAR fournira un appui à la Direction de l'eau et de l'assainissement en milieu rural (DRWSS) au sein du MWRI et à l'État de Jubek en vue de renforcer les capacités de la DRWSS en matière de planification, de budgétisation, ainsi que de passation des marchés et de supervision des projets WASH en milieu rural, et de renforcer par ailleurs les capacités de suivi du sous-secteur WASH rural.</li> </ul>
Manque d'accès aux services sociaux de base/Insécurité alimentaire et des moyens de subsistance/Faiblesse d'instruction, de formation et de compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet améliorera les infrastructures d'assainissement au sein de certaines institutions rurales et renforcera les liens entre le secteur WASH rural et les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hygiène et de la nutrition à travers un appui ciblé à l'élaboration des programmes pour les institutions rurales ;</li> <li>▪ À travers les approches d'assainissement total piloté par la communauté (ATPC), le projet encourage et aide l'ensemble des communautés rurales voisines de ces institutions à commencer à investir dans l'assainissement domestique.</li> </ul>
Dégradation environnementale/ Instabilité des précipitations saisonnières/Dégradation des sols/Changement climatique	<p>La conception du projet est certes inclusive mais elle met également l'accent sur la fourniture de services WASH aux populations tant urbaines que rurales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un approvisionnement en eau courante de bonne qualité pour la population de Juba</li> <li>▪ Un approvisionnement en eau de bonne qualité pour la population rurale de l'État de Jubek.</li> </ul>

## Appendice V. Carte de la zone du projet

